



HAUTE-LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°43-2024-002

PUBLIÉ LE 5 JANVIER 2024

Sommaire

43_DDETSPP_Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations de Haute-Loire / Direction

43-2023-12-15-00001 - Arrêté 2023-198 DDETSPP portant attribution de la médaille d'honneur du travail au titre de la promotion du 1er janvier 2024 (36 pages)

Page 3

43_Pref_Préfecture Haute-Loire / Bureau des collectivités territoriales et de l'environnement

43-2023-12-13-00004 - AIP n° 2024-0010 du 13/12/2023 modifiant les statuts du syndicat mixte fermé "Syndicat interdépartemental de gestion de l'Alagnon et de ses affluents" (12 pages)

Page 40

43_Pref_Préfecture Haute-Loire / Service des sécurités

43-2023-12-29-00003 - Arrêté préfectoral N°DSC/ SDS/ 2023-325 PLAN ORSEC IODE (2 pages)

Page 53

84_ARS_Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes / DD

HAUTE-LOIRE

43-2023-11-02-00003 - 2023-08-0034- Arrêté modificatif d'une entreprise de transports sanitaire - Agrément 2 (2 pages)

Page 56

43-2023-12-21-00004 - 2023-08-0057- Détermination de la dotation globale de financement 2023 de la structure Lits Halte Soins Santé (LHSS) sise 13 rue Jean Solvain 43000 LE PUY-EN-VELAY gérée par l'Association ASEA 43 - Le Tremplin (3 pages)

Page 59

43-2023-12-21-00001 - 2023-08-0058- Détermination de la dotation globale de financement 2023 du dispositif "Appartements de Coordination Thérapeutique" (ACT) sis 13 rue Jean Solvain 43000 LE PUY-EN-VELAY gérée par l'Association ASEA 43 - Le Tremplin (3 pages)

Page 63

43-2023-12-21-00002 - 2023-08-0059- Détermination de la dotation globale de financement 2023 du CSAPA "toutes addictions" sis Résidence Le Victor Hugo - 21 rue des Moulins - 43 000 LE PUY EN VELAY géré par l'association addictions France /ANPAA 43 (3 pages)

Page 67

43-2023-12-21-00003 - 2023-08-0060- Détermination de la dotation globale de financement 2023 du Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues (CAARUD) "La Plage" sise 2 rue des Tanneries 43000 LE PUY-EN-VELAY géré par l'association addictions France /ANPAA 43 (3 pages)

Page 71

43_DDETSPP_Direction Départementale de
l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la
Protection des Populations de Haute-Loire

43-2023-12-15-00001

Arrêté 2023-198 DDETSPP portant attribution de
la médaille d'honneur du travail au titre de la
promotion du 1er janvier 2024



PREFET DE LA HAUTE LOIRE

ARRÊTE N°2023-198 - DDETSPP

portant attribution de la médaille d'honneur du Travail
au titre de la promotion du 1er janvier 2024

Le Préfet de la Haute-Loire,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le décret 48-852 du 15 mai 1948 modifié instituant la médaille d'honneur du travail ;

VU le décret 84-591 du 4 juillet 1984 relatif à la médaille d'honneur du travail ;

VU l'arrêté du 17 juillet 1984 portant délégation de pouvoirs aux préfets pour l'attribution de la médaille d'honneur du travail ;

VU la circulaire BC 25 du 23 novembre 1984 de Monsieur le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle ;

À l'occasion de la promotion du 1er janvier 2024 ;

Sur proposition de Madame la directrice départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de la Haute-Loire par intérim ;

A R R E T E

Article 1 : La médaille d'honneur du travail ARGENT est décernée à :

- **Monsieur ACHARD Frank**
Adjoint de direction - technico commercial sédentaire, SONEPAR FRANCE
DISTRIBUTION, LE PUY-EN-VELAY.
demeurant à Chadrac
- **Madame ADJADJ Nadia**
Comptable, Z F BOUTHEON, ANDREZIEUX-BOUTHEON.
demeurant à Saint-Ferréol-d'Auroure
- **Monsieur ALDON Ludovik**
Ouvrier esat, ASSOC DEPART AMIS PARENTS ENFANTS INADAP, LANGEAC.
demeurant à Langeac

- **Monsieur AVININ Romuald**
Technicien méthode maintenance, VALEO SYSTEMES DE CONTROLE
MOTEUR, SAINTE-FLORINE.
demeurant à Espalem

- **Madame BACHELERIE Séverine**
Secrétaire médicale, MUTUALITÉ FRANÇAISE LOIRE-HAUTE LOIRE-PUY DE
DÔME, SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à Monistrol-sur-Loire

- **Monsieur BECH Patrick**
Agent de fabrication, FORGES DE L'ALLIANCE, LE CHAMBON-
FEUGEROLLES.
demeurant à Pont-Salomon

- **Madame BEGON Séverine**
Ouvrière esat, ASSOC DEPART AMIS PARENTS ENFANTS INADAP,
LANGEAC.
demeurant à Langeac

- **Monsieur BENYAKOUB Driss**
Chauffeur livreur, FEDEX EXPRESS FR, SAINT-CHRISTOPHE-SUR-DOLAISON.
demeurant à Le Puy-en-Velay

- **Madame BERANGER Cristina**
Ouvrière esat, ASSOC DEPART AMIS PARENTS ENFANTS INADAP, CUSSAC-
SUR-LOIRE.
demeurant à Vals-près-le-Puy

- **Monsieur BESNARD Laurent**
Responsable de poste, LEYGATECH, SAINT-ROMAIN-LACHALM.
demeurant à Grazac

- **Madame BESSET Delphine**
Commerciale sédentaire, BELTA, MONISTROL-SUR-LOIRE.
demeurant à Saint-Just-Malmont

- **Monsieur BIRON Jérôme**
Ouvrier esat, ASSOC DEPART AMIS PARENTS ENFANTS INADAP, SAINTE-
SIGOLENE.
demeurant à Sainte-Sigolène

- **Monsieur BONHOMME Pierre**
Ouvrier esat, ASSOC DEPART AMIS PARENTS ENFANTS INADAP, LANGEAC.
demeurant à Langeac

- **Madame BONNEFILLE Joëlle**
Aide soignante, ASSOCIATION DE MAISONS DE RETRAITE ASSOCIATIVES
PRIVÉES DE HAUTE-LOIRE, COUBON.
demeurant à Cussac-sur-Loire

- **Madame BONNET Marie Christine**
Vendeuse en optique lunetterie, SOCIÉTÉ LINOSSIER OPTIQUE SURDITÉ, LE PUY-EN-VELAY.
demeurant à Le Puy-en-Velay

- **Madame BONNET Virginie**
Chargée de clientèle, OPH DE LA HAUTE-LOIRE, LE PUY-EN-VELAY.
demeurant à Saint-Maurice-de-Lignon

- **Madame BORELLY Sandrine**
Qualificienne, LEYGATECH, SAINT-ROMAIN-LACHALM.
demeurant à Saint-Pierre-Eynac

- **Madame BOUACIDA Linda**
Animatrice des ventes, ARGEL SUD EST, SAINT-GERMAIN-LAPRADE.
demeurant à SAINT-JULIEN-CHAPTEUIL

- **Monsieur BOUCHET Daniel**
Conseiller développement relation clients, GIE EUROPAC, SAINT-ETIENNE.
demeurant à Monistrol-sur-Loire

- **Madame BOUCHET Marie-Laure**
Responsable commerciale confirmée, DISTRIBUTION CASINO FRANCE,
SAINT-ETIENNE.
demeurant à Solignac-sur-Loire

- **Monsieur BRET Cédric**
Responsable d'équipe, SALAISONS DU LIGNON, SAINT-MAURICE-DE-LIGNON.
demeurant à Queyrières

- **Monsieur BRIHAT Patrick**
Opérateur de fabrication, CONSTELLIUM ISSOIRE, ISSOIRE.
demeurant à Paulhac

- **Madame BRUNEL Anne-Marie**
Chargée d'études, EUROVIA DROME ARDECHE LOIRE AUVERGNÉ, CUSSAC-SUR-LOIRE.
demeurant à Solignac-sur-Loire

- **Monsieur CAILLAUD Grégory**
Assistant chef de chantier, AXIS, FEYZIN.
demeurant à La Chapelle-d'Aurec

- **Monsieur CAPDEVIELLE David**
Agent de services vl confirmé, INITIAL, FIRMINY.
demeurant à Boisset

- **Madame CARTAL Marie**
Gestionnaire référente, UNION POUR LE RECOUVREMENT DES
COTISATIONS DE SÉCURITÉ SOCIALE ET D ALLOCATIONS FAMILIALES D
AUVERGNE, VALS-PRES-LE-PUY.
demeurant à Vals-près-le-Puy

- **Monsieur CELLE André**
Comptable, GALLIEN BOIS IMPRÉGNÉS SA, CRAPONNE-SUR-ARZON.
demeurant à Yssingaux

- **Monsieur CEVIK Hasan**
Agent de maîtrise, LEYGATECH, SAINT-ROMAIN-LACHALM.
demeurant à Sainte-Sigolène

- **Monsieur CHALANCON Ludovic**
Assistant chef d'atelier, ENTREPRISE FAURIE, SAINT-SERNIN.
demeurant à Mazet-Saint-Voy

- **Madame CHALANCON Valérie**
Conseillère en accompagnement à l'emploi, POLE EMPLOI, MONISTROL-
SUR-LOIRE.
demeurant à Les Villettes

- **Monsieur CHAMBLAS Simon**
Ouvrier esat, ASSOC DEPART AMIS PARENTS ENFANTS INADAP, SAINTE-
SIGOLENE.
demeurant à Sainte-Sigolène

- **Monsieur CHAMPAGNAC Frank**
Agent de service, LEYGATECH, SAINT-ROMAIN-LACHALM.
demeurant à Les Villettes

- **Monsieur CHANUT Herve**
Mécanicien, JOURDA, BRIVES-CHARENSAC.
demeurant à Solignac-sur-Loire

- **Monsieur CHAZAL André**
Opérateur de fabrication, CONSTELLIUM ISSOIRE, ISSOIRE.
demeurant à Sainte-Florine

- **Madame CHEVALIER Lucie**
Assistante de service client, MAJ, SAINT-ETIENNE.
demeurant à Beauzac

- **Madame CHONION Virginie**
Agent de fabrication, VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR, SAINTE-
FLORINE.
demeurant à Vergongheon

- **Monsieur COLOMBET Joël**
Directeur de magasin, DARTY GRAND EST, LA FOUILLOUSE.
demeurant à Aurec-sur-Loire
- **Madame CORNILLON Martine**
Auxiliaire de vie, ADMR, BAS-EN-BASSET.
demeurant à Bas-en-Basset
- **Madame CORTIAL Martine**
Assistante administrative, BTP CFA AUVERGNE RHONE ALPES, LYON 3EME.
demeurant à COUBON
- **Monsieur CROUZET Cyrille**
Ouvrier esat, ASSOC DEPART AMIS PARENTS ENFANTS INADAP, LANGEAC.
demeurant à Langeac
- **Monsieur CROZE Christophe**
Technicien de maintenance, LEYGATECH, SAINT-ROMAIN-LACHALM.
demeurant à Saint-Romain-Lachalm
- **Madame CUBIZOL Myriam**
Responsable commerciale confirmée, DISTRIBUTION CASINO FRANCE,
SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à Polignac
- **Madame CORSOUX Noëlle**
Employée d'intervention à domicile, AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL,
TENGE.
demeurant à Tenge
- **Monsieur CUSSAC Sébastien**
Chef d'équipe montage, TECHNIQUE MODERNE UNIVERSELLE ABRASION,
LANGEAC.
demeurant à Chanteuges
- **Monsieur DECOTTIGNIES Richard**
Directeur adjoint, CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE, PARIS
20.
demeurant à Saint-Julien-Chapteuil
- **Monsieur DELABRE Frédéric**
Gestionnaire recouvrement contentieux, ALLIADE HABITAT, LYON 7EME.
demeurant à Vorey
- **Madame DELHOMENÉDE Sabine**
Assistante de vie, ADMR DU PAYS DE LANGEAC, LANGEAC.
demeurant à Domeyrat

- **Madame DE OLIVEIRA Patricia**
Conseillère à l'emploi, PÔLE EMPLOI, LE PUY-EN-VELAY.
demeurant à Lapte

- **Monsieur DESCOURS Cédric**
Opérateur de production, ÉTABLISSEMENTS JOLIVET ET COMPAGNIE, LA
SEAUVE-SUR-SEMENE.
demeurant à La Séauve-sur-Semène

- **Monsieur DEVIDAL Cédric**
Ouvrier esat, ASSOC DEPART AMIS PARENTS ENFANTS INADAP, LANGEAC.
demeurant à Langeac

- **Monsieur DIGONNET Thierry**
Mécanicien, JOURDA, BRIVES-CHARENSAC.
demeurant à Chaspinhac

- **Madame DOMERGUE Chrystel**
Gestionnaire référente, UNION POUR LE RECOUVREMENT DES
COTISATIONS DE SÉCURITÉ SOCIALE ET D ALLOCATIONS FAMILIALES D
AUVERGNE, VALS-PRES-LE-PUY.
demeurant à CHAMALIERES-SUR-LOIRE

- **Monsieur DUFIX Didier**
Ouvrier de maintenance, OPH DE LA HAUTE-LOIRE, LE PUY-EN-VELAY.
demeurant à Alleyras

- **Madame DUVERT Marie-Laure**
Ouvrière esat, ASSOC DEPART AMIS PARENTS ENFANTS INADAP, CUSSAC-
SUR-LOIRE.
demeurant à VALS-PRÈS-LE-PUY

- **Madame EXBRAYAT Marylène**
Agent à domicile, ASSOC A.D.M.R DE COUBON ARSAC EN VELAY,
COUBON.
demeurant à Coubon

- **Madame EYMARD Christiane**
Auxiliaire de vie, ADMR DU PAYS DE LANGEAC, LANGEAC.
demeurant à Langeac

- **Madame FABRE Mireille**
Agent de fabrication, VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR, SAINTE-
FLORINE.
demeurant à Brioude

- **Monsieur FARGETTE Frédéric**
Chargé développement ventes réseau, SA L'EVEIL DE LA HAUTE-LOIRE, LE
PUY-EN-VELAY.
demeurant à Le Puy-en-Velay

- **Monsieur FAURE Didier**
Responsable marque velpeau brand manager, L&R MEDICAL PRODUCTS FRANCE, SAINT-GENEST-LERPT.
demeurant à Saint-Didier-en-Velay
- **Monsieur FAURE Jean-Luc**
Éducateur spécialisé, MUTUALITÉ FRANÇAISE LOIRE-HAUTE LOIRE-PUY DE DÔME, SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à Sainte-Sigolène
- **Madame FAURE Marie-Odile**
Auxiliaire de vie sociale, ASSOC A.D.M.R DE COUBON ARSAC EN VELAY, COUBON.
demeurant à Coubon
- **Monsieur FAYARD Grégory**
Responsable de poste, LEYGATECH, SAINT-ROMAIN-LACHALM.
demeurant à Raucoules
- **Monsieur FAYOLLE Jean-François**
Technicien chantiers, EGEV, LE PUY-EN-VELAY.
demeurant à Saint-Vidal
- **Madame FERREIRA MENDES Viviane**
Agent de fabrication, VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR, SAINTE-FLORINE.
demeurant à Lorlanges
- **Madame FILLERE Isabelle**
Auxiliaire de vie sociale, ASSOC A.D.M.R DE COUBON ARSAC EN VELAY, COUBON.
demeurant à Le Puy-en-Velay
- **Madame FOUILLIT Séverine**
Assistante de direction, CAISSE PRIMAIRE ASSUR MALADIE, LE PUY-EN-VELAY.
demeurant à Coubon
- **Monsieur FOURNEL Claude**
Agent de contrôle externe, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE HAUTE LOIRE, LE PUY-EN-VELAY.
demeurant à ROSIÈRES
- **Monsieur FOURNEL Guillaume**
Responsable qualité site, CONTITECH VIBRATION CONTROL FRANCE, ANDREZIEUX-BOUTHEON.
demeurant à La Chapelle-d'Aurec

- **Monsieur FRANCOIS Sébastien**
Responsable commercial, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à Saint-Germain-Laprade
- **Madame FRULEUX Régine**
Aidant de vie, UNA43, LE PUY-EN-VELAY.
demeurant à Vals-près-le-Puy
- **Monsieur GAITON Nicolas**
Maître ouvrier grutier, BOUYGUES BÂTIMENT SUD-EST, LYON 3EME.
demeurant à Sainte-Sigolène
- **Madame GARABEDIAN Christiane**
Agent de service, JOURDA, BRIVES-CHARENSAC.
demeurant à LE PUY-EN-VELAY
- **Monsieur GARCIA Jérémy**
Conducteur d'engins, COLAS FRANCE, MONTROND-LES-BAINS.
demeurant à Saint-Romain-Lachalm
- **Madame GAUCHER Mireille**
Ouvrière esat, ASSOC DEPART AMIS PARENTS ENFANTS INADAP, SAINTE-SIGOLENE.
demeurant à Sainte-Sigolène
- **Madame GENETIER Magali**
Gestionnaire de clientèle banque privée, BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHÔNE ALPES, LYON 3EME.
demeurant à Saint-Just-Malmont
- **Monsieur GERENTES Gilles**
Boucher, TRADIVAL, ROANNE.
demeurant à Saint-Germain-Laprade
- **Monsieur GERENTON Jacques**
Ouvrier polyvalent, ETAPE AUVERGNE, VERGONGHEON.
demeurant à Cohade
- **Madame GERPHAGNON Angelique**
Opératrice de comptage, LOOMIS FRANCE, LA TALAUDIÈRE.
demeurant à Aurec-sur-Loire
- **Monsieur GIRAUD Hervé**
Ouvrier tanneur, TANNERIES DU PUY, CHADRAC.
demeurant à Saint-Christophe-sur-Dolaison

- **Monsieur GIRAUD Lionel**
Technicien qualité, VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR, SAINTE-FLORINE.
demeurant à Brioude
- **Monsieur GRANET Johan**
Compagnon maintenance, CONSTELLIUM ISSOIRE, ISSOIRE.
demeurant à Sainte-Florine
- **Monsieur GRANGEON Didier**
Assistant rh, TECHNETICS GROUP FRANCE SAS, SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à Aurec-sur-Loire
- **Madame GRILLET Céline**
Product owner, AESIO MUTUELLE, PARIS 8.
demeurant à La Chapelle-d'Aurec
- **Madame GUERIN Ludivine**
Ouvrière esat, ASSOC DEPART AMIS PARENTS ENFANTS INADAP, SAINTE-SIGOLENE.
demeurant à Sainte-Sigolène
- **Monsieur GUEYFFIER-FARIA Florent**
Ouvrier esat, ASSOC DEPART AMIS PARENTS ENFANTS INADAP, CUSSAC-SUR-LOIRE.
demeurant à Espaly-Saint-Marcel
- **Madame INGLESE Sandrine**
Aide soignante, CROIX-MARINE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, SAINT-GERMAIN-LEMBRON.
demeurant à Sainte-Florine
- **Madame JANUEL Patricia**
Technicienne méthode, LEYGATECH, SAINT-ROMAIN-LACHALM.
demeurant à Les Villettes
- **Madame JOHANNY Geneviève**
Gestionnaire de projets, CAISSE PRIMAIRE ASSUR MALADIE, LE PUY-EN-VELAY.
demeurant à Lantriac
- **Madame KYLE Carole**
Responsable d'unité, UNION POUR LE RECOUVREMENT DES COTISATIONS DE SÉCURITÉ SOCIALE ET D ALLOCATIONS FAMILIALES D AUVERGNE, VALS-PRES-LE-PUY.
demeurant à Le Puy-en-Velay

- **Monsieur LACROIX David**
Ouvrier esat, ASSOC DEPART AMIS PARENTS ENFANTS INADAP, SAINTE-SIGOLENE.
demeurant à Sainte-Sigolène

- **Monsieur LANTELME Frédéric - Pierre**
Commercial, BEILLARD TUBES CARTON, LA TALAUDIÈRE.
demeurant à Raucoules

- **Madame LAURENT Christelle**
Ouvrière esat, ASSOC DEPART AMIS PARENTS ENFANTS INADAP,
LANGEAC.
demeurant à Langeac

- **Monsieur LEERAAR René**
Agent atelier moulage, REXIAA, ISSOIRE.
demeurant à Auzon

- **Monsieur LEITAO Sébastien**
Superviseur de production, VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR,
SAINTE-FLORINE.
demeurant à Lempdes-sur-Allagnon

- **Monsieur LETOURNEUR Vincent**
Conducteur d'engins, EIFFAGE GC INFRA LINEAIRES, SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à RIOTORD

- **Monsieur LEVEL David**
Ouvrier affûteur, AFFUTAGE ET MECANIQUE GENERALE DE PRECISION,
CRAPONNE-SUR-ARZON.
demeurant à Craponne-sur-Arzon

- **Monsieur LEYTON Xavier**
Chargé de clientèle entreprises, CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE
D'Auvergne et du Limousin, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à Saint-Paulien

- **Madame LIÈRE Isabelle**
Gestionnaire du recouvrement amiable et forcé, U R S S A F RHÔNE ALPES,
VENISSIEUX.
demeurant à Beauzac

- **Madame LONGEON Monique**
Auxiliaire de vie sociale, ADMR DU PAYS DE LANGEAC, LANGEAC.
demeurant à Chanteuges

- **Monsieur MANSARD Philippe**
Responsable qse, LINAMAR MONTFAUCON TRANSMISSION,
MONTFAUCON-EN-VELAY.
demeurant à Coubon

- **Madame MARION Patricia**
Agent d'entretien, JOURDA, BRIVES-CHARENSAC.
demeurant à Le Monteil

- **Monsieur MARTEL Fabien**
Technicien qualité produit, VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR,
SAINTE-FLORINE.
demeurant à Sainte-Florine

- **Monsieur MARTIN Jean-Michel**
Technicien de production, WATTS ELECTRONICS, ROSIERES.
demeurant à Pradelles

- **Monsieur MASSON Mickaël**
Opérateur de fabrication, CONSTELLIUM ISSOIRE, ISSOIRE.
demeurant à Vergongheon

- **Madame MASSON Myriam**
Second de cuisine, RESTALLIANCE, LYON 7EME.
demeurant à Saint-Victor-Malescours

- **Madame MAZET Aline**
Gestionnaire référente, UNION POUR LE RECOUVREMENT DES
COTISATIONS DE SÉCURITÉ SOCIALE ET D ALLOCATIONS FAMILIALES D
AUVERGNE, VALS-PRES-LE-PUY.
demeurant à Le Puy-en-Velay

- **Madame MICHAUT Brigitte**
Agent de maîtrise, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à Tence

- **Madame MIQUEL Sandrine**
Agent de convivialité, LES CITES CANTALIENNES AUTOMNE, MASSIAC.
demeurant à Saint-Beauzire

- **Monsieur MONCHAND Anthony**
Electricien technicien mise en route, STARRAG S.A.S, SAINT-ETIENNE.
demeurant à SAINT-ROMAIN-LACHALM

- **Monsieur MOUNARD Guillaume**
Ajusteur, SODEREMO, FIRMINY.
demeurant à Lapte

- **Monsieur MOUNIER Gregory**
Ouvrier esat, ASSOC DEPART AMIS PARENTS ENFANTS INADAP, SAINTE-
SIGOLENE.
demeurant à Sainte-Sigolène

- **Monsieur MOURAILLE Daniel**
Technicien maintenance, LINAMAR MONTFAUCON TRANSMISSION,
MONTFAUCON-EN-VELAY.
demeurant à Montfaucon-en-Velay
- **Madame NEBOUY Stéphanie**
Employée de banque, LYONNAISE DE BANQUE, LYON 1ER.
demeurant à Espaly-Saint-Marcel
- **Madame NORGET Audrey**
Commerciale france, SOC ETUDE RECHER UTILIS MATIERES PLASTIQ,
ROCHE-LA-MOLIERE.
demeurant à Aurec-sur-Loire
- **Monsieur OBLONSEK Guillaume**
Commercial, BMI GROUP FRANCE, PARIS 14.
demeurant à Bournoncle-Saint-Pierre
- **Madame OZANNE Laurence**
Auxilière de vie sociale / employée d'intervention à domicile, AIDE A
DOMICILE EN MILIEU RURAL, TENCE.
demeurant à Tence
- **Monsieur PAGE Julien**
Responsable projets, WATTS ELECTRONICS, ROSIERES.
demeurant à Saint-Vincent
- **Monsieur PAGES Romain**
Ouvrier esat, ASSOC DEPART AMIS PARENTS ENFANTS INADAP, CUSSAC-
SUR-LOIRE.
demeurant à Vorey
- **Madame PASQUALINI Laure**
Ouvrier esat, ASSOC DEPART AMIS PARENTS ENFANTS INADAP, SAINTE-
SIGOLENE.
demeurant à Sainte-Sigolène
- **Madame PAYS Isabelle**
Employée poly-compétente de restauration, RESTALLIANCE, LYON 7EME.
demeurant à Cayres
- **Madame PEGON Emilie**
Gestionnaire du recouvrement cnt, UNION POUR LE RECOUVREMENT DES
COTISATIONS DE SÉCURITÉ SOCIALE ET D ALLOCATIONS FAMILIALES D
AUVERGNE, VALS-PRES-LE-PUY.
demeurant à Le Puy-en-Velay

- **Madame PERBET Laurie**
Gestionnaire référente, UNION POUR LE RECOUVREMENT DES
COTISATIONS DE SÉCURITÉ SOCIALE ET D ALLOCATIONS FAMILIALES D
AUVERGNE, VALS-PRES-LE-PUY.
demeurant à Le Puy-en-Velay

- **Madame PEREZ Nathalie**
Responsable commerciale confirmée, DISTRIBUTION CASINO FRANCE,
SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à Chamalières-sur-Loire

- **Monsieur PERRIN Thibaut**
Agent logistique, SAFRAN AEROSYSTEMS, ROCHE-LA-MOLIERE.
demeurant à Bas-en-Basset

- **Monsieur PETOT Julien**
Dessinateur industriel, TECHNIQUE MODERNE UNIVERSELLE ABRASION,
LANGEAC.
demeurant à Langeac

- **Madame PEYRACHE Céline**
Conseillère sociale, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE HAUTE LOIRE,
LE PUY-EN-VELAY.
demeurant à Saint-Just-Malmont

- **Monsieur PEYRALLIER Jérôme**
Agent de maintenance, AIRTM, ISSOIRE.
demeurant à Sainte-Florine

- **Madame PEYROCHE Roselyne**
Commis greffier, GTC LE PUY, LE PUY-EN-VELAY.
demeurant à Le Puy-en-Velay

- **Monsieur PHILIBOIS Vincent**
Commercial, PRAXY CENTRE, ISSOIRE.
demeurant à Vals-près-le-Puy

- **Monsieur PICHON Pascal**
Ouvrier esat, ASSOC DEPART AMIS PARENTS ENFANTS INADAP, SAINTE-
SIGOLENE.
demeurant à Monistrol-sur-Loire

- **Madame POBLE Isabelle**
Employée poly-compétente de restauration, RESTALLIANCE, LYON 7EME.
demeurant à Saint-Paulien

- **Monsieur POLICARD Mickaël**
Ouvrier esat, ASSOC DEPART AMIS PARENTS ENFANTS INADAP, SAINTE-
SIGOLENE.
demeurant à Les Villettes

- **Madame PONCET Anne**
Technicienne relations professionnels de santé, CAISSE PRIMAIRE ASSUR
MALADIE, LE PUY-EN-VELAY.
demeurant à Blavozy
- **Monsieur PORTALIER Cyril**
Agent d'entretien, JOURDA, BRIVES-CHARENSAC.
demeurant à Saint-Germain-Laprade
- **Madame POULY Annabelle**
Opératrice logistique, G E F O M SA, AUREC-SUR-LOIRE.
demeurant à Pont-Salomon
- **Madame PREVOST Valérie**
Chef région ventes, LA MONTAGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à Saint-Germain-Laprade
- **Monsieur RAMOUSSE Richard**
Équipier commerce hyper pro, AUCHAN HYPERMARCHÉ, BRIVES-
CHARENSAC.
demeurant à Rosières
- **Monsieur REDON Johan**
Comptable immobilier, SUDECO, SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à SAINT-DIDIER-EN-VELAY
- **Madame ROBERT Sylvie**
Agent de maîtrise de laboratoire, ARGILE DU VELAY, SAINT-PAULIEN.
demeurant à Coubon
- **Monsieur ROCHE André**
Opérateur valareo'gil, SARPI LA TALAUDIÈRE, LA TALAUDIÈRE.
demeurant à Saint-Romain-Lachalm
- **Monsieur ROCHE Denis**
Directeur des sites de dunières, ASSA ABLOY ENTRANCE SYSTEMS
FRANCE, DUNIERES.
demeurant à Sainte-Sigolène
- **Madame ROCHE Pascale**
Responsable commercial, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-
ÉTIENNE.
demeurant à Cussac-sur-Loire
- **Monsieur ROCHE Rémy**
Responsable usine, LEYGATECH, SAINT-ROMAIN-LACHALM.
demeurant à La Séauve-sur-Semène

- **Monsieur RODRIGUES Philippe**
Ouvrier esat, ASSOC DEPART AMIS PARENTS ENFANTS INADAP, CUSSAC-SUR-LOIRE.
demeurant à LE PUY-EN-VELAY

- **Madame ROQUEPLAN Aurélie**
Ouvrière esat, ASSOC DEPART AMIS PARENTS ENFANTS INADAP, CUSSAC-SUR-LOIRE.
demeurant à SANSSAC-L'ÉGLISE

- **Madame ROUDON Murielle**
Assistante commerciale, ÉTABLISSEMENTS MANET FRÈRES, YSSINGEAUX.
demeurant à Saint-Pierre-Eynac

- **Monsieur ROUX Francis**
Paysagiste, AS DE TRÈFLE PAYSAGE, SAINT-PAULIEN.
demeurant à Saint-Germain-Laprade

- **Monsieur ROYER Mickaël**
Responsable d'équipe(plomberie-chauffage), SARL PORTE, SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à Saint-Ferréol-d'Auroure

- **Madame ROYER Véronique**
Directrice, SOCIÉTÉ TRIANON LUXEMBOURG, PARIS 6.
demeurant à Polignac

- **Monsieur RUELLE Sébastien**
Cariste, CGP INDUSTRIES, PARENT.
demeurant à VEZEZOUX

- **Monsieur RUEL Romain**
Responsable service méthodes, LEYGATECH, SAINT-ROMAIN-LACHALM.
demeurant à Le Chambon-sur-Lignon

- **Madame SABATIER Chantal**
Employée administratif, LA MONTAGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à Saint-Hilaire

- **Monsieur SABATIER Rémy**
Opérateur commande numérique, ÉTABLISSEMENTS JOLIVET ET COMPAGNIE, LA SEAUVE-SUR-SEMENE.
demeurant à Saint-Maurice-de-Lignon

- **Monsieur SABOT André**
Ouvrier esat, ASSOC DEPART AMIS PARENTS ENFANTS INADAP, SAINTE-SIGOLENE.
demeurant à Sainte-Sigolène

- **Madame SARRET Nicole**
Cadre de santé, CLINIQUE LE CLOS DE BEAUREGARD, LE PUY-EN-VELAY.
demeurant à Saint-Christophe-sur-Dolaison

- **Monsieur SAVENIER Raphaël**
Conducteur d'engins, ENTREPRISE FAURIE, SAINT-SERNIN.
demeurant à Le Chambon-sur-Lignon

- **Monsieur SICARD Bruno**
Opérateur de fabrication, CONSTELLIUM ISSOIRE, ISSOIRE.
demeurant à Vézézoux

- **Madame SOARES Maria de Fatima**
Conducteur de ligne, VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR, SAINTE-
FLORINE.
demeurant à Auzon

- **Madame SOTO Agnès**
Comptable client, CARRIERES & MATERIAUX SUD-EST - CMSE, GRENIER-
MONTGON.
demeurant à Léotoing

- **Monsieur SOULIER Gilles**
Chef d'équipe maintenance, CF2C CHAPUIS, SOLIGNAC-SUR-LOIRE.
demeurant à Le Puy-en-Velay

- **Madame SOUVIGNET Dorothée**
Chargée de communication, LEYGATECH, SAINT-ROMAIN-LACHALM.
demeurant à Sainte-Sigolène

- **Monsieur TEXEREAU Brice**
Directeur d'association, FAMILLES RURALES ST GENEST MALIFAUX, SAINT-
GENEST-MALIFAUX.
demeurant à Saint-Just-Malmont

- **Madame TORRES Maria Armanda**
Agent d'entretien, JOURDA, BRIVES-CHARENSAC.
demeurant à Le Puy-en-Velay

- **Madame VALETTE Vanessa**
Responsable médical, BLEDINA, LIMONEST.
demeurant à Monistrol-sur-Loire

- **Madame VALLA Chantal**
Auxiliaire de vie sociale / employée d'intervention à domicile, AIDE A
DOMICILE EN MILIEU RURAL, TENCE.
demeurant à Tence

- **Monsieur VARENNE Jean-Luc**
Technicien supérieur, SOME CAB, BEAUZAC.
demeurant à Aurec-sur-Loire
- **Madame VIGNAL Séverine**
Référénte prestations, CAISSE D ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA LOIRE,
SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à Monistrol-sur-Loire
- **Monsieur YILMAZ Mesut**
Aide régleur, LEYGATECH, SAINT-ROMAIN-LACHALM.
demeurant à Dunières

Article 2 : La médaille d'honneur du travail Vermeil est décernée à :

- **Monsieur AUGUSTE Christophe**
Opérateur de fabrication, CONSTELLIUM ISSOIRE, ISSOIRE.
demeurant à Sainte-Florine
- **Madame BACHELERIE Séverine**
Secrétaire médicale, MUTUALITE FRANCAISE LOIRE-HAUTE LOIRE-PUY DE
DÔME, SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à Monistrol-sur-Loire
- **Madame BARGY Maryline**
Assistante méthodes, WATTS ELECTRONICS, ROSIERES.
demeurant à Saint-Germain-Laprade
- **Monsieur BARKAT Safa**
Usineur, ÉTABLISSEMENTS JOLIVET ET COMPAGNIE, LA SEAUVE-SUR-
SEMENE.
demeurant à LA SEAUVE-SUR-SEMENE
- **Monsieur BARLET Christophe**
Forgeron, FORGITAL FMDL SAS, LE CHAMBON-FEUGEROLLES.
demeurant à Yssingeaux
- **Monsieur BARTHELEMY Christophe**
Cadre administratif, NXO FRANCE, SAINT-PRIEST.
demeurant à Saint-Pierre-du-Champ
- **Monsieur BAZZARA Laurent**
Technicien process, SOC NOISEENNE OUTILLAGE DE PRESSE SNOP,
BRIOUDE.
demeurant à Auzon

- **Monsieur BEAUNE Patrick**
Agent de production, SALAISONS DU LIGNON, SAINT-MAURICE-DE-LIGNON.
demeurant à Saint-Maurice-de-Lignon

- **Monsieur BILLARD Raphaël**
Chef de secteur gd, L.I.D, REIMS.
demeurant à Saint-Just-Malmont

- **Monsieur BLACHERE Christian**
Technicien logistique, GCK EMI, BRASSAC-LES-MINES.
demeurant à Sainte-Florine

- **Madame BLANC Karine**
Manager de secteur, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ETIENNE.
demeurant à Saint-Didier-en-Velay

- **Monsieur BLINEAU Cyrille**
Technicien qualité, SOC NOISEENNE OUTILLAGE DE PRESSE SNOP,
BRIOUDE.
demeurant à Paulhac

- **Madame BONNET Marie Christine**
Vendeuse en optique lunetterie, SOCIÉTÉ LINOSSIER OPTIQUE SURDITÉ, LE
PUY-EN-VELAY.
demeurant à Le Puy-en-Velay

- **Monsieur BOUTEYRE Hervé**
Cariste recyclage et déchets, SALAISONS DU LIGNON, SAINT-MAURICE-DE-LIGNON.
demeurant à Saint-Maurice-de-Lignon

- **Monsieur BOYER Emmanuel**
Cadre commercial, BECK-CRESPEL, ARMENTIERES.
demeurant à Dunières

- **Madame BROC Nathalie**
Ouvrière esat, ASSOC DEPART AMIS PARENTS ENFANTS INADAP,
LANGEAC.
demeurant à Langeac

- **Madame BRUSTEL Florence**
Conseillère en séjour, OFFICE DE TOURISME SYNDICAT INITIATIVE, LE PUY-
EN-VELAY.
demeurant à Espaly-Saint-Marcel

- **Monsieur CHAUSSE Guy**
Régleur, LEYGATECH, SAINT-ROMAIN-LACHALM.
demeurant à Dunières

- **Monsieur CLAIR Ulrich**
Régleur extrusion, LEYGATECH, SAINT-ROMAIN-LACHALM.
demeurant à Montfaucon-en-Velay

- **Monsieur COLOMBET Joël**
Directeur de magasin, DARTY GRAND EST, LA FOUILLOUSE.
demeurant à Aurec-sur-Loire

- **Monsieur COUDERT Didier**
Ouvrier esat, ASSOC DEPART AMIS PARENTS ENFANTS INADAP, LANGEAC.
demeurant à Langeac

- **Monsieur CROZE Christophe**
Technicien de maintenance, LEYGATECH, SAINT-ROMAIN-LACHALM.
demeurant à Saint-Romain-Lachalm

- **Monsieur DABRIGEON Didier**
Ouvrier esat, ASSOC DEPART AMIS PARENTS ENFANTS INADAP, LANGEAC.
demeurant à Langeac

- **Monsieur DAVIER Bruno**
Conseiller développement industriel, CETIM, SAINT-ETIENNE.
demeurant à Monistrol-sur-Loire

- **Monsieur DECOTTIGNIES Richard**
Directeur adjoint, CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE, PARIS
20.
demeurant à Saint-Julien-Chapteuil

- **Monsieur DEFIX Serge**
Directeur de ccm, CAISSE DE CREDIT MUTUEL DU SUD-EST, LYON 9EME.
demeurant à Chadrac

- **Madame DELAIGUE Jocelyne**
Ouvrière esat, ASSOC DEPART AMIS PARENTS ENFANTS INADAP,
LANGEAC.
demeurant à Langeac

- **Monsieur DE OLIVEIRA Carlos**
Conducteur d'engins, COLAS FRANCE, POLIGNAC.
demeurant à Chadrac

- **Monsieur DURANTON Philippe**
Emballer garnisseur, LEYGATECH, YSSINGEAUX.
demeurant à Retournac

- **Monsieur EL KHOUDRI Aziz**
Conducteur d'engins, EIFFAGE GC INFRA LINEAIRES, SAINT-ETIENNE.
demeurant à Le Puy-en-Velay

- **Madame FAIPOT Catherine**
Responsable administratif, CASINO SERVICES, SAINT-ETIENNE.
demeurant à Saint-Just-Malmont

- **Monsieur FAURE Didier**
Responsable marque velpeau brand manager, L&R MEDICAL PRODUCTS
FRANCE, SAINT-GENEST-LERPT.
demeurant à Saint-Didier-en-Velay

- **Monsieur FERRATON Gilles**
Régleur, LEYGATECH, SAINT-ROMAIN-LACHALM.
demeurant à Raucoules

- **Madame FERRATON Marie-Laure**
Assistante commerciale, LEYGATECH, SAINT-ROMAIN-LACHALM.
demeurant à RAUCOULES

- **Madame FERRY Marie-Noëlle**
Auxiliaire de vie, ADMR, BAS-EN-BASSET.
demeurant à BAS-EN-BASSET

- **Monsieur GARCIA Laurent**
Opérateur de fabrication, CONSTELLIUM ISSOIRE, ISSOIRE.
demeurant à Sainte-Florine

- **Monsieur GERENTES Gilles**
Boucher, TRADIVAL, ROANNE.
demeurant à Saint-Germain-Laprade

- **Monsieur GERENTON Jacques**
Ouvrier polyvalent, ETAPE AUVERGNE, VERGONGHEON.
demeurant à Cohade

- **Monsieur GIRARDET Charles**
Responsable contrôle, MECANIQUE DEVILLE, AUREC-SUR-LOIRE.
demeurant à Monistrol-sur-Loire

- **Monsieur GRAIL Daniel**
Chef de quai, LEYGATECH, YSSINGEAUX.
demeurant à Yssingaux

- **Monsieur GRAIL Thierry**
Régleur, LEYGATECH, SAINT-ROMAIN-LACHALM.
demeurant à Riotord

- **Monsieur GRANGEON Didier**
Assistant rh, TECHNETICS GROUP FRANCE SAS, SAINT-ETIENNE.
demeurant à Aurec-sur-Loire

- **Madame GRAS Evelyne**
Agent de production, CELDUC RELAIS, SORBIERS.
demeurant à Aurec-sur-Loire

- **Monsieur GROMOLARD Eric**
Magasinier, LEYGATECH, SAINT-ROMAIN-LACHALM.
demeurant à Saint-Pal-de-Mons

- **Monsieur HUTEREAU Stéphane**
Opérateur de fabrication, CONSTELLIUM ISSOIRE, ISSOIRE.
demeurant à Sainte-Florine

- **Madame INGLESE Sandrine**
Aide soignante, CROIX-MARINE AUVERGNE-RHONE-ALPES, SAINT-GERMAIN-LEMBRON.
demeurant à Sainte-Florine

- **Madame JANUEL Veronique**
Agent du recouvrement amiable et forcé, U R S S A F RHONE ALPES,
VENISSIEUX.
demeurant à La Chapelle-d'Aurec

- **Madame JOHANNY Geneviève**
Gestionnaire de projets, CAISSE PRIMAIRE ASSUR MALADIE, LE PUY-EN-VELAY.
demeurant à Lantriac

- **Madame JOURDA Martine**
Agent de production, CELDUC RELAIS, SORBIERS.
demeurant à BEAUZAC

- **Monsieur JOUVE Jean-Luc**
Ouvrier de maintenance, OPH DE LA HAUTE-LOIRE, LE PUY-EN-VELAY.
demeurant à Le Pertuis

- **Madame JULIEN Martine**
Ouvrière esat, ASSOC DEPART AMIS PARENTS ENFANTS INADAP, CUSSAC-SUR-LOIRE.
demeurant à Le Puy-en-Velay

- **Madame LACHAT Corinne**
Ouvrière esat, ASSOC DEPART AMIS PARENTS ENFANTS INADAP, CUSSAC-SUR-LOIRE.
demeurant à Vals-près-le-Puy

- **Monsieur LACHAT David**
Boucher, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, FIRMINY.
demeurant à Saint-Just-Malmont

- **Monsieur LEVEL David**
Ouvrier affûteur, AFFUTAGE ET MECANIQUE GENERALE DE PRECISION,
CRAPONNE-SUR-ARZON.
demeurant à Craponne-sur-Arzon

- **Monsieur LHOSTE Alain**
Coordonnateur équipe atelier, AUCHAN HYPERMARCHÉ, BRIVES-
CHARENSAC.
demeurant à Saint-Germain-Laprade

- **Monsieur LOPES José**
Chauffeur/mécanicien, LOXAM, LA TALAUDIÈRE.
demeurant à Saint-Maurice-de-Lignon

- **Madame MAISONNEUVE Cécile**
Gestionnaire de clientèle, CAISSE ÉPARGNE PREVO LOIRE DROME
ARDECHE, SAINT-ETIENNE.
demeurant à La Chapelle-d'Aurec

- **Madame MALEYSSON Laurence**
Assistante uioss, UNION IMMOBILIERE ORGANISMES SÉCU SOCIAL, LE PUY-
EN-VELAY.
demeurant à Le Puy-en-Velay

- **Monsieur MANSARD Philippe**
Responsable qse, LINAMAR MONTFAUCON TRANSMISSION,
MONTFAUCON-EN-VELAY.
demeurant à Coubon

- **Madame MAREY Marie-Claire**
Auxiliaire de vie, ADMR, BAS-EN-BASSET.
demeurant à Valprivas

- **Monsieur MARTINEZ MANZANO Juan**
Employé d'immeubles, ALLIADÉ HABITAT, LE PUY-EN-VELAY.
demeurant à Le Puy-en-Velay

- **Madame MASSEBOEUF Christelle**
Opératrice polyvalente, SOC NOISEENNE OUTILLAGE DE PRESSE SNOP,
BRIOUDE.
demeurant à Saint-Géron

- **Monsieur MASSE Jean-Claude**
Ouvrier esat, ASSOC DEPART AMIS PARENTS ENFANTS INADAP, LANGEAC.
demeurant à Langeac

- **Monsieur MASSON Claude**
Conseiller, POLE EMPLOI, LYON 7EME.
demeurant à Le Puy-en-Velay

- **Madame MASSON Myriam**
Second de cuisine, RESTALLIANCE, LYON 7EME.
demeurant à Saint-Victor-Malescours

- **Madame MERLE Michelle**
Ouvrière esat, ASSOC DEPART AMIS PARENTS ENFANTS INADAP,
LANGEAC.
demeurant à Langeac

- **Monsieur MICHEL Patrice**
Conseiller pme, AESIO MUTUELLE, PARIS 8.
demeurant à Blavozy

- **Monsieur MILLET Christian**
Monteur essayeur, BOSCH REXROTH D.S.I., VENISSIEUX.
demeurant à Yssingeaux

- **Monsieur MLYNSKI William**
Coordinateur spv site, VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR, SAINTE-
FLORINE.
demeurant à Brioude

- **Monsieur NOZIERE Jean Christophe**
Intérimaire, RANDSTAD, ISSOIRE.
demeurant à Brioude

- **Monsieur OUILLON Pascal**
Planeur 3e, GALLIEN BOIS IMPREGNES SA, CRAPONNE-SUR-ARZON.
demeurant à Chomelix

- **Monsieur PERUGI Hervé**
Ouvrier esat, ASSOC DEPART AMIS PARENTS ENFANTS INADAP, LANGEAC.
demeurant à Langeac

- **Monsieur PEYRAILLER Eric**
Employé commercial ec4, CSF, BRIOUDE.
demeurant à Brioude

- **Monsieur PEYRET David**
Technicien monétique porteurs, BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE
ALPES, LYON 3EME.
demeurant à Aurec-sur-Loire

- **Madame PEYROCHE Roselyne**
Commis greffier, GTC LE PUY, LE PUY-EN-VELAY.
demeurant à Le Puy-en-Velay

- **Monsieur PIC Philippe**
Technicien d'usinage, TECHNIQUE MODERNE UNIVERSELLE ABRASION,
LANGEAC.
demeurant à Langeac
- **Madame PRAT Christelle**
Responsable d'unité, UNION POUR LE RECOUVREMENT DES COTISATIONS
DE SECURITE SOCIALE ET D ALLOCATIONS FAMILIALES D AUVERGNE,
VALS-PRES-LE-PUY.
demeurant à Arzac-en-Velay
- **Monsieur PUECH Sylvain**
Responsable de programme, SAFRAN AEROSYSTEMS, ROCHE-LA-MOLIERE.
demeurant à Monistrol-sur-Loire
- **Madame RAMAIN Pascale**
Agent de proximité, OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT DE
LA LOIRE, LA RICAMARIE.
demeurant à Saint-Maurice-de-Lignon
- **Monsieur RAULT Nicolas**
Ouvrier esat, ASSOC DEPART AMIS PARENTS ENFANTS INADAP, LANGEAC.
demeurant à Langeac
- **Monsieur ROCHE Denis**
Directeur des sites de dunières, ASSA ABLOY ENTRANCE SYSTEMS
FRANCE, DUNIERES.
demeurant à Sainte-Sigolène
- **Monsieur ROMEYER Yvan**
Ouvrier esat, ASSOC DEPART AMIS PARENTS ENFANTS INADAP, SAINTE-
SIGOLENE.
demeurant à Sainte-Sigolène
- **Madame ROUX Christelle**
Gestionnaire référente, UNION POUR LE RECOUVREMENT DES
COTISATIONS DE SECURITE SOCIALE ET D ALLOCATIONS FAMILIALES D
AUVERGNE, VALS-PRES-LE-PUY.
demeurant à Saint-Paulien
- **Madame SABATIER Chantal**
Employée administratif, LA MONTAGNE, CLERMONT-FERRAND.
demeurant à Saint-Hilaire
- **Monsieur SABOT André**
Ouvrier esat, ASSOC DEPART AMIS PARENTS ENFANTS INADAP, SAINTE-
SIGOLENE.
demeurant à Sainte-Sigolène

- **Monsieur SANCHIS GRAU Miguel**
Chef d'équipe, SALAISONS DU LIGNON, SAINT-MAURICE-DE-LIGNON.
demeurant à Monistrol-sur-Loire
- **Monsieur SATRE Hervé**
Ouvrier esat, ASSOC DEPART AMIS PARENTS ENFANTS INADAP, SAINTE-SIGOLENE.
demeurant à Sainte-Sigolène
- **Madame SILBERMANN Nathalie**
Infirmière, MUTUALITE FRANCAISE LOIRE-HAUTE LOIRE-PUY DE DOME,
SAINT-ETIENNE.
demeurant à Bas-en-Basset
- **Monsieur SOMET Jérôme**
Régleur, LEYGATECH, SAINT-ROMAIN-LACHALM.
demeurant à Pont-Salomon
- **Madame SOULIER Fabienne**
Agent de service, FOYER HEBERGEMENT RES ST NICOLAS, PRADELLES.
demeurant à Landos
- **Monsieur THORRON Stéphane**
Emballleur-garnisseur, LEYGATECH, SAINT-ROMAIN-LACHALM.
demeurant à Dunières
- **Madame TRIVIS Isabelle**
Comptable, OPH DE LA HAUTE-LOIRE, LE PUY-EN-VELAY.
demeurant à Cussac-sur-Loire
- **Madame VERNIERE Chantal**
Approvisionnement de ligne, SALAISONS DU LIGNON, SAINT-MAURICE-DE-LIGNON.
demeurant à Saint-Maurice-de-Lignon
- **Madame VESCOVI Nathalie**
Ibode, HOPITAL PRIVE DE LA LOIRE, SAINT-ETIENNE.
demeurant à Pont-Salomon

Article 3 : La médaille d'honneur du travail OR est décernée à :

- **Monsieur AKROUR Abdelkader**
Agent de proximité, OPH DE LA HAUTE-LOIRE, LE PUY-EN-VELAY.
demeurant à Chadrac
- **Monsieur ALLIBERT Didier**
Ouvrier tanneur, TANNERIES DU PUY, CHADRAC.
demeurant à Coubon

- **Madame AMINE Michelle**
Responsable commerciale confirmée, DISTRIBUTION CASINO FRANCE,
SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à LE PUY-EN-VELAY

- **Madame ARNAUD Agnès**
Conseillère de clientèle, BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES, LE
PUY-EN-VELAY.
demeurant à Brives-Charensac

- **Monsieur ARNOULT Laurent**
Responsable réception/expédition, AALBERTS SURFACE TECHNOLOGIES
SAS, SAUGUES.
demeurant à Langeac

- **Madame AURELLE Anne-Marie**
Responsable gestion locative, IMMO DE FRANCE FOREZ VELAY, LE PUY-EN-
VELAY.
demeurant à SAINT-GERMAIN-LAPRADE

- **Madame BACON Sylvie**
Responsable contrôle emballage, AALBERTS SURFACE TECHNOLOGIES SAS,
SAUGUES.
demeurant à Saugues

- **Monsieur BARGY Patrick**
Directeur commercial et développement produits, WATTS ELECTRONICS,
ROSIERES.
demeurant à Saint-Germain-Laprade

- **Monsieur BAYLE Hervé**
Ouvrier esat, ASSOC DEPART AMIS PARENTS ENFANTS INADAP, LANGEAC.
demeurant à Langeac

- **Madame BONNET Marie Christine**
Vendeuse en optique lunetterie, SOCIETE LINOSSIER OPTIQUE SURDITE, LE
PUY-EN-VELAY.
demeurant à Le Puy-en-Velay

- **Monsieur BOURIOL André**
Ouvrier esat, ASSOC DEPART AMIS PARENTS ENFANTS INADAP, LANGEAC.
demeurant à Langeac

- **Madame CHARBONNIER Sylvie**
Conductrice de ligne, DIEHL POWER ELECTRONIC SAS, SIAUGUES-SAINTE-
MARIE.
demeurant à Saugues

- **Madame CHARTIER Jacqueline**
Infirmière, ARTIC 42, MONISTROL-SUR-LOIRE.
demeurant à Solignac-sous-Roche

- **Monsieur CHAUDIER Vincent**
Outilleur, LINAMAR SAINT-CHAMOND, SAINT-CHAMOND.
demeurant à Saint-Ferréol-d'Auroure

- **Monsieur CHAUSSE Guy**
Régleur, LEYGATECH, SAINT-ROMAIN-LACHALM.
demeurant à Dunières

- **Monsieur CHENEBERT Philippe**
Ouvrier tanneur, TANNERIES DU PUY, CHADRAC.
demeurant à Saint-Germain-Laprade

- **Madame CHEVALIER Anne-Marie**
Employé i 1 140, AB-DIS, MONISTROL-SUR-LOIRE.
demeurant à Yssingaux

- **Monsieur CHEVALIER Michel**
Ouvrier esat, ASSOC DEPART AMIS PARENTS ENFANTS INADAP, CUSSAC-
SUR-LOIRE.
demeurant à Vals-près-le-Puy

- **Monsieur COLOMBO Serge**
Opérateur de fabrication, CONSTELLIUM ISSOIRE, ISSOIRE.
demeurant à Vergongheon

- **Madame CONSTANDAS Fabienne**
Aide comptable, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à Saint-Ferréol-d'Auroure

- **Monsieur CORNAIRE Patrick**
Coordinateur technique, VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR,
SAINTE-FLORINE.
demeurant à Brioude

- **Monsieur CURSOUX Michel**
Mécanicien-monteur, INDUSTRIEL FRANCE, SAINT-CHAMOND.
demeurant à Monistrol-sur-Loire

- **Monsieur DECOTTIGNIES Richard**
Directeur adjoint, CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE, PARIS
20.
demeurant à Saint-Julien-Chapteuil

- **Monsieur DEFIX Philippe**
Responsable d'atelier, DIEHL POWER ELECTRONIC SAS, SIAUGUES-SAINTE-MARIE.
demeurant à Siaugues-Sainte-Marie

- **Monsieur DEFIX Serge**
Directeur de ccm, CAISSE DE CREDIT MUTUEL DU SUD-EST, LYON 9EME.
demeurant à Chadrac

- **Madame DESCHAUX Françoise**
Aide soignante, CLINIQUE LE CLOS DE BEAUREGARD, LE PUY-EN-VELAY.
demeurant à Polignac

- **Monsieur DITSCH François**
Ouvrier esat, ASSOC DEPART AMIS PARENTS ENFANTS INADAP, CUSSAC-SUR-LOIRE.
demeurant à Vals-près-le-Puy

- **Madame DOS SANTOS Pascale**
Chargée de conseil et développement, CAISSE D ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA LOIRE, SAINT-ETIENNE.
demeurant à Saint-Victor-Malescours

- **Monsieur DUCHET Joel**
Opérateur de fabrication, CONSTELLIUM ISSOIRE, ISSOIRE.
demeurant à Saint-Beauzire

- **Monsieur DUFOSSE Bruno**
Responsable comptable, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à Le Puy-en-Velay

- **Monsieur FAURE Didier**
Responsable marque velpeau brand manager, L&R MEDICAL PRODUCTS FRANCE, SAINT-GENEST-LERPT.
demeurant à Saint-Didier-en-Velay

- **Monsieur FAURIE Jean-Luc**
Imprimeur, LEYGATECH, SAINT-ROMAIN-LACHALM.
demeurant à Saint-Romain-Lachalm

- **Monsieur FAVRET Franck**
Compagnon maintenance, CONSTELLIUM ISSOIRE, ISSOIRE.
demeurant à Sainte-Florine

- **Madame FAYARD Sylvie**
Technicienne qualité client, SOC NOISEENNE OUTILLAGE DE PRESSE SNOP, BRIOUDE.
demeurant à Vissac-Auteyrac

- **Monsieur FLANDIN Norbert**
Opérateur de fabrication, CONSTELLIUM ISSOIRE, ISSOIRE.
demeurant à Sainte-Florine
- **Monsieur FOURNIER Pascal**
Polisseur, GL BIJOUX, LE CHEYLARD.
demeurant à Le Chambon-sur-Lignon
- **Monsieur GERENTES Gilles**
Boucher, TRADIVAL, ROANNE.
demeurant à Saint-Germain-Laprade
- **Monsieur GERENTON Jacques**
Ouvrier polyvalent, ETAPE AUVERGNE, VERGONGHEON.
demeurant à Cohade
- **Monsieur GRAIL André**
Aide emballer garnisseur, LEYGATECH, SAINT-ROMAIN-LACHALM.
demeurant à Dunières
- **Monsieur GRAIL Daniel**
Chef de quai, LEYGATECH, YSSINGEAUX.
demeurant à Yssingaux
- **Monsieur GROMOLARD Eric**
Magasinier, LEYGATECH, SAINT-ROMAIN-LACHALM.
demeurant à Saint-Pal-de-Mons
- **Monsieur HOSTIN Jean-Paul**
Ouvrier tanneur, TANNERIES DU PUY, CHADRAC.
demeurant à Céaux-d'Allègre
- **Madame HYVERT Marie-Antoinette**
Conseillère emploi, POLE EMPLOI, LE PUY-EN-VELAY.
demeurant à Monistrol-sur-Loire
- **Monsieur JACCON Michel**
Opérateur finition sav, GL BIJOUX, LE CHEYLARD.
demeurant à Tence
- **Madame JOHANNY Geneviève**
Gestionnaire de projets, CAISSE PRIMAIRE ASSUR MALADIE, LE PUY-EN-VELAY.
demeurant à Lantriac
- **Monsieur JOUVE Jean-Luc**
Ouvrier de maintenance, OPH DE LA HAUTE-LOIRE, LE PUY-EN-VELAY.
demeurant à Le Pertuis

- **Monsieur LARGERON Bruno**
Agent de maîtrise maintenance, AUBERT & DUVAL, FIRMINY.
demeurant à Saint-Didier-en-Velay

- **Monsieur LE HIRESS Hervé**
Magasinier, FOCAL JMLAB, LA TALAUDIÈRE.
demeurant à Aurec-sur-Loire

- **Monsieur LHOSTE Alain**
Coordonnateur équipe atelier, AUCHAN HYPERMARCHÉ, BRIVES-
CHARENSAC.
demeurant à Saint-Germain-Laprade

- **Monsieur LONJON Thierry**
Responsable spécifications, AALBERTS SURFACE TECHNOLOGIES SAS,
SIAUGUES-SAINTE-MARIE.
demeurant à Espaly-Saint-Marcel

- **Madame MALLET Christine**
Aide soignante, ASSOCIATION DE MAISONS DE RETRAITE ASSOCIATIVES
PRIVÉES DE HAUTE-LOIRE, COUBON.
demeurant à Cussac-sur-Loire

- **Madame MASSON Myriam**
Second de cuisine, RESTALLIANCE, LYON 7ÈME.
demeurant à Saint-Victor-Malescours

- **Monsieur MAZENOD Gilles**
Ordonnanceur, AUBERT & DUVAL, FIRMINY.
demeurant à Aurec-sur-Loire

- **Monsieur MEYNARD Jean-Pierre**
Chargé développement ventes réseau, LA MONTAGNE, CLERMONT-
FERRAND.
demeurant à Saint-Germain-Laprade

- **Madame MEYRONEINC Geneviève**
Conseillère sociale, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE HAUTE-LOIRE,
LE PUY-EN-VELAY.
demeurant à Langeac

- **Monsieur MICHEL Gilles**
Agent de maintenance, AALBERTS SURFACE TECHNOLOGIES SAS,
SIAUGUES-SAINTE-MARIE.
demeurant à Saint-Julien-des-Chazes

- **Monsieur MONTAGNE Thierry**
Agent logistique, SAFRAN AEROSYSTEMS, ROCHE-LA-MOLIERE.
demeurant à SAINT-FERREOL-D'AUROURE

- **Monsieur MOREL Thierry**
Agent de maîtrise, TANNERIES DU PUY, CHADRAC.
demeurant à Saint-Pierre-Eynac
- **Madame NAUTON Françoise**
Hôtesse de caisse, CSF, BRIOUDE.
demeurant à Brioude
- **Monsieur NOZIERE Jean Christophe**
Intérimaire, RANDSTAD, ISSOIRE.
demeurant à Brioude
- **Monsieur PIC Philippe**
Technicien d'usinage, TECHNIQUE MODERNE UNIVERSELLE ABRASION,
LANGEAC.
demeurant à Langeac
- **Madame PIERRE Corinne**
Ouvrière esat, ASSOC DEPART AMIS PARENTS ENFANTS INADAP,
LANGEAC.
demeurant à Langeac
- **Madame RAMBOURG Elisabeth**
Cadre fonctionnel, CASINO SERVICES, SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à Saint-Didier-en-Velay
- **Monsieur REYMOND Jacky**
Ouvrier tanneur, TANNERIES DU PUY, CHADRAC.
demeurant à Saint-Germain-Laprade
- **Monsieur RIBEIRO José**
Chauffeur pl, EIFFAGE GC INFRA LINEAIRES, SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à La Chapelle-d'Aurec
- **Monsieur ROCHETIN Guy**
Régleur sacherie, LEYGATECH, SAINT-ROMAIN-LACHALM.
demeurant à YSSINGEAUX
- **Monsieur ROUTIER Jérôme**
Employé de banque, LYONNAISE DE BANQUE, LYON 1ER.
demeurant à Le Chambon-sur-Lignon
- **Monsieur RUEL Patrick**
Technicien sav, EOLANE SAINT-AGREVE, SAINT-AGREVE.
demeurant à Saint-Jeures
- **Monsieur SCHWINDLING Pascal**
Électricien technicien de maintenance, ENTREPRISE GIGNAC ET
COMPAGNIE, LANGEAC.
demeurant à Langeac

- **Madame SOULIER Valérie**
Assistante ressources humaines, EGEV, LE PUY-EN-VELAY.
demeurant à Le Puy-en-Velay
- **Monsieur TUGRUL Ozkan**
Deligneur, GALLIEN BOIS IMPREGNES SA, CRAPONNE-SUR-ARZON.
demeurant à Craponne-sur-Arzon

Article 4 : La médaille d'honneur du travail GRAND OR est décernée à :

- **Monsieur ALLIBERT Didier**
Ouvrier tanneur, TANNERIES DU PUY, CHADRAC.
demeurant à Coubon
- **Madame BELIN Nicole**
Gestionnaire de stock, CSF, BRIOUDE.
demeurant à Paulhac
- **Madame BERNARD Christine**
Réfèrent technique gestion du personnel, CAISSE PRIMAIRE ASSUR
MALADIE, LE PUY-EN-VELAY.
demeurant à Le Puy-en-Velay
- **Madame BONNET Marie Christine**
Vendeuse en optique lunetterie, SOCIÉTÉ LINOSSIER OPTIQUE SURDITÉ, LE
PUY-EN-VELAY.
demeurant à Le Puy-en-Velay
- **Madame BOURNE Laurence**
Travailleur social, CAISSE D ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA LOIRE,
SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à Monistrol-sur-Loire
- **Monsieur BREURE Gilles**
Conducteur chargeur, GALLIEN BOIS IMPRÉGNÉS SA, CRAPONNE-SUR-
ARZON.
demeurant à Saint-Georges-Lagricol
- **Madame BRUN Lucienne**
Aide soignante, HOSP DAMES DU CALVAIRE INCURABLES, SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à Bas-en-Basset
- **Madame CANO Isabel**
Magasinière, MÉCANIQUE DEVILLE, AUREC-SUR-LOIRE.
demeurant à Pont-Salomon

- **Madame CHAMBON Josiane**
Responsable production, AALBERTS SURFACE TECHNOLOGIES SAS,
SIAUGUES-SAINTE-MARIE.
demeurant à Venteuges

- **Madame CHARTIER Jacqueline**
Infirmière, ARTIC 42, MONISTROL-SUR-LOIRE.
demeurant à Solignac-sous-Roche

- **Monsieur CHAUDIER Christian**
Technicien, ENGIE ÉNERGIE SERVICES, VILLARS.
demeurant à Yssingeaux

- **Madame CHIOTTI Evelyne**
Opératrice polyvalente, SOC NOISEENNE OUTILLAGE DE PRESSE SNOP,
BRIOUDE.
demeurant à Blesle

- **Madame CIVET Chantal**
Opératrice poussoir, SALAISONS DU LIGNON, SAINT-MAURICE-DE-
LIGNON.
demeurant à Saint-Maurice-de-Lignon

- **Madame COSTARIGOT Jeannine**
Employée commerciale confirmée, DISTRIBUTION CASINO FRANCE,
SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à Saint-Just-Malmont

- **Monsieur DECOTTIGNIES Richard**
Directeur adjoint, CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE, PARIS
20.
demeurant à Saint-Julien-Chapteuil

- **Monsieur DEFIX Serge**
Directeur de ccm, CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL DU SUD-EST, LYON 9EME.
demeurant à Chadrac

- **Monsieur DUNIS Didier**
Technicien de maintenance, DIEHL POWER ELECTRONIC SAS, SIAUGUES-
SAINTE-MARIE.
demeurant à Vissac-Auteyrac

- **Monsieur FAURIE Jean-Luc**
Imprimeur, LEYGATECH, SAINT-ROMAIN-LACHALM.
demeurant à Saint-Romain-Lachalm

- **Madame GENTES Marie-Claude**
Technicienne prestations spécialisées, CAISSE PRIMAIRE ASSUR MALADIE,
LE PUY-EN-VELAY.
demeurant à Solignac-sur-Loire

- **Monsieur GRAIL André**
Aide emballer garnisseur, LEYGATECH, SAINT-ROMAIN-LACHALM.
demeurant à Dunières

- **Madame GUILLAUMOND Sylvie**
Infirmière, MUTUALITÉ FRANÇAISE LOIRE-HAUTE LOIRE-PUY DE DÔME,
SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à Saint-Ferréol-d'Auroure

- **Madame LAURENT Yolande**
Référénte technique contentieux, CAISSE PRIMAIRE ASSUR MALADIE, LE
PUY-EN-VELAY.
demeurant à Espaly-Saint-Marcel

- **Monsieur LEVEL Patrick**
Technicien maintenance, RELIGIEUSES DOMINICAINES, VALS-PRES-LE-PUY.
demeurant à Saint-Étienne-Lardeyrol

- **Monsieur LHOSTE Alain**
Coordonnateur équipe atelier, AUCHAN HYPERMARCHÉ, BRIVES-
CHARENSAC.
demeurant à Saint-Germain-Laprade

- **Monsieur MAHINC Christian**
Scieur, GALLIEN BOIS IMPRÉGNÉS SA, CRAPONNE-SUR-ARZON.
demeurant à Craponne-sur-Arzon

- **Madame MASSON Myriam**
Second de cuisine, RESTALLIANCE, LYON 7EME.
demeurant à Saint-Victor-Malescours

- **Monsieur MOUSSIÉ Serge**
Conducteur d'engins, EIFFAGE GC INFRA LINEAIRES, LEMPDES.
demeurant à SAINT-JULIEN-DES-CHAZES

- **Madame NIGON Martine**
Conseillère en gestion des droits, POLE EMPLOI, LE PUY-EN-VELAY.
demeurant à Monistrol-sur-Loire

- **Monsieur PLANTIN Jacky**
Conducteur de ligne, AALBERTS SURFACE TECHNOLOGIES SAS, SIAUGUES-
SAINTE-MARIE.
demeurant à Prades

- **Madame ROUSSON Chantal**
Aide médico psychologique, ASSOCIATION DE MAISONS DE RETRAITE
ASSOCIATIVES PRIVÉES DE HAUTE-LOIRE, COUBON.
demeurant à Cussac-sur-Loire

- **Monsieur SCHWINDLING Pascal**
Électricien technicien de maintenance, ENTREPRISE GIGNAC ET
COMPAGNIE, LANGEAC.
demeurant à Langeac

- **Madame SKALSKI Monique**
Assistante adv, HAULOTTE GROUP, LORETTE.
demeurant à Aurec-sur-Loire

- **Monsieur TOMASZEWSKI Serge**
Électricien, SOC EXTRUSION DU POLYÉTHYLÈNE A.BARBIER, SAINTE-
SIGOLENE.
demeurant à Laussonne

- **Madame VILLARD Francesca**
Conseillère à l'emploi, POLE EMPLOI, LYON 7EME.
demeurant à Beauzac

- **Madame WOZNIAK Marie-Claire**
Chargée de mission qualité, SALAISONS DU LIGNON, SAINT-MAURICE-DE-
LIGNON.
demeurant à Saint-Maurice-de-Lignon

Article 5 : Madame la directrice départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de la Haute-Loire par intérim et Madame la secrétaire générale adjointe sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Haute-Loire.

Fait au Puy en Velay, le 15/12/2023

Le Préfet



Yvan CORDIER

43_Pref_Préfecture Haute-Loire

43-2023-12-13-00004

AIP n° 2024-0010 du 13/12/2023 modifiant les
statuts du syndicat mixte fermé "Syndicat
interdépartemental de gestion de l'Alagnon et
de ses affluents"



**PRÉFET
DU CANTAL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la citoyenneté
de la légalité
et de
l'environnement**

Arrêté INTER-PRÉFECTORAL n° 2024 – 0010

du 13 décembre 2023

**modifiant les statuts du syndicat mixte fermé
« syndicat interdépartemental de gestion de l'Alagnon
et de ses affluents »**

LE PRÉFET DU CANTAL,

**LE PRÉFET DE LA HAUTE-LOIRE,
Chevalier de l'ordre national du Mérite,**

**LE PRÉFET DU PUY-DE-DÔME,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'ordre national du Mérite,**

VU le code général des collectivités territoriales (CGCT), et notamment ses articles L. 5211-5, L. 5211-17, L. 5211-20, L. 5211-61, L. 5711-1 et suivants ;

VU le décret du président de la République du 29 juillet 2022 portant nomination de M. Laurent BUCHAILLAT, préfet du Cantal ;

VU le décret du président de la République du 13 juillet 2023 portant nomination de M. Yvan CORDIER, préfet de la Haute-Loire ;

VU le décret du président de la République du 6 septembre 2023 portant nomination de M. Joël MATHURIN, préfet du Puy-de-Dôme ;

VU les statuts du syndicat mixte « syndicat interdépartemental de gestion de l'Alagnon et de ses affluents » (SIGAL) en vigueur ;

VU les délibérations du syndicat mixte SIGAL décidant de modifier ses statuts :

1) délibération du 5 novembre 2019, transmise le 12 novembre suivant en sous-préfecture de SAINT-FLOUR, par laquelle le comité syndical décide « à l'unanimité » de

modifier et préciser les statuts du syndicat conformément au projet de nouveaux statuts joints à la délibération et notamment sur les points qui suivent :

- transfert, des membres vers le SIGAL, de la compétence « animation de bassin » prévue à l'item 12° du point I de l'article L. 211-7 du code de l'environnement ;
- toilettage des statuts pour tenir compte des fusions qui ont concerné 10 des 11 communautés de communes primitivement syndiquées, fusions constitutives des 4 membres actuels du SIGAL :
 - . Agglo Pays d'Issoire,
 - . Brioude Sud Auvergne Communauté,
 - . Hautes-Terres Communauté,
 - . Saint-Flour Communauté ;

2) délibération du syndicat mixte SIGAL du 4 avril 2022, transmise le 19 mai suivant en sous-préfecture de Saint-Flour, par laquelle le comité syndical approuve « à l'unanimité » le transfert du siège social du syndicat à l'adresse :

Hauts-Terres services et découvertes, 6 rue du docteur Mallet, 15500 Massiac ;

VU les 2 délibérations d'Auzon Communauté n°s 64_2022 et 65_2022 du 28 juillet 2022, télétransmises le 3 août suivant en sous-préfecture de Brioude, par lesquelles le conseil communautaire s'oppose, à l'unanimité des votants, à l'ensemble des modifications statutaires proposées, excepté celle relative au changement de siège social ;

VU la délibération d'Agglo Pays d'Issoire n° 2022/04/05 AJ du 29 septembre 2022, télétransmise le 4 octobre suivant en sous-préfecture d'Issoire, par laquelle le conseil de la communauté d'agglomération valide, à l'unanimité des votants, l'ensemble des modifications statutaires sus-évoquées ;

VU la délibération de Saint-Flour Communauté n° 2023-212 du 6 septembre 2023, télétransmise le 14 septembre suivant en sous-préfecture de Saint-Flour, par laquelle le conseil communautaire confirme accepter l'ensemble des modifications statutaires sus-indiquées ;

CONSIDÉRANT les compétences des EPCI-FP membres du SIGAL ;

CONSIDÉRANT que, par courriel du 4 juillet 2022, le SIGAL a consulté les 5 EPCI-FP, membres du syndicat, sur l'ensemble des modifications statutaires sus-mentionnées ;

CONSIDÉRANT que le courriel du SIGAL du 4 juillet 2022 comportait, en pièces jointes, les délibérations du conseil syndical sus-visées des 5 novembre 2019 et 4 avril 2022 ainsi que le projet de nouveaux statuts ;

CONSIDÉRANT que les organes délibérants des 5 EPCI-FP membres du SIGAL, régulièrement consultés, ont pu délibérer pour se prononcer sur les modifications statutaires projetées durant le délai légal de 3 mois courant à compter du 4 juillet 2022, date à laquelle ils ont reçu notification des décisions communautaires précitées des 5 novembre 2019 et 4 avril 2022 ainsi que du projet de nouveaux statuts ;

CONSIDÉRANT que les avis des 2 conseils communautaires qui ne se sont pas prononcés, Brioude Sud Auvergne Communauté et Hautes-Terres Communauté, sont considérés comme tacitement favorables ;

CONSIDÉRANT que les conditions de majorité qualifiées, prévues à l'article L. 5211-5 du code général des collectivités territoriales, sont entièrement satisfaites pour porter modification des statuts du SIGAL ;

CONSIDÉRANT qu'il y a donc lieu d'acter les modifications statutaires envisagées dès lors qu'elles se conforment au droit en vigueur ;

SUR PROPOSITION de madame la secrétaire générale par intérim de la préfecture de la Haute-Loire, messieurs les secrétaires généraux des préfectures du Cantal et du Puy-de-Dôme ;

ARRÊTE

Article 1 :

Les statuts du syndicat interdépartemental de gestion de l'Alagnon et de ses affluents (syndicat mixte fermé) sont modifiés et précisés.

Les modifications portent notamment sur :

- l'actualisation de la liste des membres du SIGAL (article 1 des statuts) :

5 EPCI-FP adhèrent au syndicat :

- Hautes-Terres Communauté,
- Saint-Flour Communauté,
- Auzon Communauté,
- Brioude Sud Auvergne Communauté,
- Agglo Pays d'Issoire ;

- les compétences transférées par les EPCI-FP membres du SIGAL à l'endroit du SIGAL (article 2 des statuts) :

Compétence OBLIGATOIREMENT transférée :

Animation de bassin versant : item 12° du point I de l'article L 211-7 du code de l'environnement appliqué sur le bassin versant hydrographique de l'Alagnon :

12° « L'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique »,

Compétence FACULTATIVEMENT transférée :

Service Public d'Assainissement Non Collectif ;

- le changement de siège social du SIGAL (article 4 des statuts) :

Le siège social est dorénavant situé à :

Hautes Terres Services et Découvertes
6 rue du docteur Mallet, 15500 Massiac.

Article 2 :

Les statuts modifiés et précisés du syndicat mixte fermé SIGAL restent annexés au présent arrêté. Ils en constituent l'annexe unique.

Le présent arrêté et les statuts qui lui sont annexés feront l'objet d'une diffusion, par le syndicat, à l'ensemble de ses membres.

Article 3 :

Le présent arrêté peut être contesté, dans un délai de deux mois après sa notification/publication, par recours contentieux auprès du tribunal administratif de Clermont-Ferrand (6 cours Sablon, CS 90 129, 63 033 Clermont-Ferrand Cedex 1).

Le tribunal administratif peut être saisi depuis l'application « télérecours citoyens », disponible sur le site internet suivant : <https://citoyens.telerecours.fr>.

Cet arrêté peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès du préfet du Cantal ou d'un recours hiérarchique auprès du ministre de l'Intérieur.

Le recours gracieux ou hiérarchique, formé dans les deux mois suivant la notification/publication, prolonge le délai de recours contentieux qui doit être introduit dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme de deux mois vaut rejet implicite).

Article 4 :

Madame la secrétaire générale par intérim de la préfecture de la Haute-Loire, messieurs les secrétaires généraux des préfectures du Cantal et du Puy-de-Dôme, madame la sous-préfète de Saint-Flour, messieurs les sous-préfets de Brioude et d'Issoire, messieurs les directeurs départementaux des finances publiques du Cantal, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme, ainsi que monsieur le président du syndicat mixte SIGAL, sont chargés, chacun/e en ce qui le/la concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs des 3 préfectures.

À Aurillac, le 16 novembre 2023

Pour le préfet du CANTAL
et par délégation,
Le secrétaire général,

(Signé)

Hervé DEMAÏ

Au Puy-en-Velay, le 13 décembre 2023

Pour le préfet de la HAUTE-LOIRE
et par délégation,
La secrétaire générales,

(Signé)

Cheffi BRENNER ADANLÉTÉ

À Clermont-Ferrand, le 26 novembre 2023

Pour le préfet du PUY- DE-DÔME,
Le secrétaire général,

(Signé)

Jean-Paul VICAT

STATUTS

ARTICLE 1 - Constitution et dénomination	1
ARTICLE 2 - Compétences et périmètre d'intervention	3
ARTICLE 3 - Durée	5
ARTICLE 4 - Siège	5
ARTICLE 5 - Coopération entre le Syndicat mixte et ses membres	5
ARTICLE 6 - Administration	5
ARTICLE 7 - Bureau	6
ARTICLE 8 - Budget	6
ARTICLE 9 - Participations des collectivités	7
ARTICLE 10 - Fonction de receveur	8

ARTICLE 1 - Constitution et dénomination

Conformément aux articles L. 5711-1 à L. 5721-9 du code Général des collectivités Territoriales (CGCT) et suivants et aux dispositions auxquelles ils renvoient, et sous réserve des dispositions des présents statuts, il est constitué, par accord entre les personnes morales de droit public concernées, un syndicat mixte fermé dénommé :

Syndicat Interdépartemental pour la Gestion intégrée de l'ALagnon : SIGAL

Adhèrent à ce Syndicat mixte en tant que membres disposant du pouvoir délibérant les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre (EPCI-FP) suivants :

- Hautes-Terres Communauté
- Saint-Flour Communauté
- Auzon Communauté
- Brioude Sud Auvergne Communauté
- Agglo Pays d'Issoire.

Syndicat Interdépartemental de Gestion de l'ALagnon et de ses affluents

Les communes et EPCI-FP autres que celles primitivement syndiquées peuvent être admises à faire partie du Syndicat par le Comité Syndical dans les conditions fixées par l'article L. 5211-18 du Code des Collectivités Territoriales.

ARTICLE 2 – Compétences et périmètre d'intervention

Le périmètre d'intervention est fonction de la compétence exercée par transfert ou délégation. Dans l'absolu il peut s'étendre à l'intégralité du périmètre des EPCI-FP adhérentes.

Les EPCI-FP membres doivent préalablement à leur adhésion au SIGAL disposer des compétences qu'elles souhaitent lui déléguer ou lui transférer.

Compétence exercée par TRANSFERT de ses membres :

Animation de bassin versant : item 12° du L211-7 du Code de l'Environnement appliqué sur le bassin versant hydrographique de l'Alagnon :

12° « L'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique. »

L'exercice de la compétence comprend :

- l'élaboration, le portage, l'animation et le suivi des outils de restauration/gestion des milieux aquatiques à l'échelle du bassin versant de l'Alagnon : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), contrats de rivière, contrats territoriaux,
- l'élaboration, le portage, l'animation et le suivi des outils de gestion susceptibles d'avoir une incidence directe ou indirecte sur la qualité des milieux aquatiques du bassin versant de l'Alagnon (ex : documents d'objectifs Natura 2000) dès lors que les instances de gouvernance dédiées (comité de pilotage dans le cas de N2000) acceptent la candidature du SIGAL.

L'exercice de ces missions comprend de fait le portage de toutes études (diagnostic, avant-projet, suivi, indicateurs, ...) nécessaires à leurs réalisations.

Compétence FACULTATIVE exercée par TRANSFERT :

SPANC : Service Public d'Assainissement Non Collectif.

L'exercice de la compétence comprend tout ou partie des missions suivantes (précision à faire lors du transfert ou de la délégation) :

Syndicat Interdépartemental de Gestion de l'ALagnon et de ses affluents

- le contrôle périodique des installations existantes d'assainissement non collectif et le contrôle de la conception et de l'exécution des travaux de nouvelles installations tels que définis par l'art. L.2224-8 (III) du Code Général des Collectivités Territoriales,
- un conseil aux usagers (réglementaire, technique, ...)
- l'appui aux usagers pour l'accès aux aides publiques (Agence de l'Eau, Départements, ...)
- dans le cadre de programmes d'accompagnement précisés par délibération,
- avec l'accord écrit du propriétaire, l'entretien, les travaux de réalisation et les travaux de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif prescrits dans le document de contrôle.
- le traitement des matières de vidanges issues des installations d'assainissement non collectif.

Autres compétences :

Conformément à l'article L.5211-56 du Code Général des Collectivités Territoriales, et par dérogation au principe de spécialité territoriale, le Syndicat peut assurer des prestations de services.

La réalisation des prestations de services sur le fondement de cette habilitation statutaire sera matérialisée par la signature d'une convention, laquelle devra notamment déterminer, par accord entre les parties, le coût de la prestation correspondant à la contribution que devra verser la collectivité bénéficiaire au syndicat. Cette convention devra respecter les règles de la commande publique en vigueur.

Syndicat Interdépartemental de Gestion de l'ALagnon et de ses affluents

ARTICLE 3 - Durée

Le syndicat est constitué pour une durée illimitée.

ARTICLE 4 - Siège

Le siège est situé au : Hautes Terres Services et Découvertes
6 rue du docteur Mallet, 15500 Massiac.

Il pourra être transféré en tout autre lieu par délibération du comité syndical.

Les réunions du syndicat se tiennent au siège du syndicat ou dans tout autre lieu situé sur le territoire des membres dudit syndicat.

ARTICLE 5 - Coopération entre le Syndicat mixte et ses membres

Pour la réalisation des missions qui leur incombent respectivement, le Syndicat mixte et tout ou partie de ses membres pourront conclure toutes conventions à l'effet de mettre les services du Syndicat mixte à la disposition de ses membres qui en feront la demande, pour l'exercice de leurs compétences et/ou à l'inverse, faire bénéficier le Syndicat mixte de la mise à disposition, par les membres, de leurs services, comme prévu par l'article L. 5211-4-1 et L.5211-56 du CGCT.

Dès lors qu'ils remplissent les conditions des articles L.2511-1 à L. 2511-6 du code de la commande publique, le SIGAL et un ou plusieurs de ses membres peuvent conclure des contrats qualifiés de quasi-régie ou des contrats de coopération public-public qui sont alors exclus du champ d'application du droit de la commande publique.

ARTICLE 6 - Administration

Le syndicat fonctionne conformément aux dispositions prévues aux articles L.5711-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales et applicables aux syndicats mixtes fermés. Le syndicat est administré par un Comité Syndical et un Bureau.

Le comité syndical comprend un nombre égal de délégués titulaires et de délégués suppléants par EPCI, selon la règle suivante :

Hautes-Terres Communauté	19
Saint-Flour Communauté	3
Auzon Communauté	2
Brioude Sud Auvergne Communauté	5
Agglo Pays d'Issoire	7
TOTAL	36

Syndicat Interdépartemental de Gestion de l'ALagnon et de ses affluents

Chacun des délégués est désigné pour la durée de son mandat au sein du conseil communautaire (ou des conseils municipaux de chaque commune membre) qu'il représente.

Le Comité syndical se réunira au moins quatre fois par an.

Chaque délégué dispose d'une voix. Le fonctionnement de l'assemblée suit les modalités définies à l'article L5212-16 du CGCT.

La convocation, l'ordre du jour et la tenue des séances sont déterminés dans les conditions identiques à celles prévues pour les conseils municipaux (conformément à l'article L5211-1 du CGCT).

Le Comité Syndical peut se réunir à huit clos sur demande du Président ou de cinq membres, la décision est donc prise sans débat à la majorité des membres présents ou représentés.

ARTICLE 7 - Bureau

Le bureau est élu pour la même durée que le comité syndical et parmi ses membres, il est constitué du Président, de trois vice-présidents et d'un secrétaire.

Le comité syndical peut déléguer au bureau les pouvoirs d'administration et de gestion par une délégation spéciale ou permanente dans les limites permises par les articles L.5211-9 et L.5211-10 du CGCT. Toutefois, le comité syndical est seul compétent pour délibérer sur certains sujets conformément à l'article L 5211-10 du CGCT.

Le bureau se réunit aussi souvent que nécessaire pour l'exercice de ses attributions et délibère dans les conditions de majorité fixées par le CGCT pour le comité syndical. En cas d'absence, un membre du bureau peut donner pouvoir à un autre membre du bureau. Chaque membre ne peut être porteur que d'un seul pouvoir.

ARTICLE 8 - Budget

Les recettes du syndicat sont celles prévues par l'article L.5212-19 du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment :

- des fonds de concours ou subventions (Etat, Agences de l'Eau, Région, Fonds européens, départements du Cantal, de la Haute-Loire et du Puy de Dôme, EPL, Parc Régional des Volcans d'Auvergne, et tout autre établissement public ou privé intéressé),
- des participations des collectivités membres,
- du produit des emprunts contractés,
- des dons et legs,
- de toutes autres recettes.

Syndicat Interdépartemental de Gestion de l'ALagnon et de ses affluents

Le vote du budget de fonctionnement et d'investissement a lieu chaque année. Les participations aux dépenses sont fixées chaque année en fonction du programme établi. Le versement des participations est obligatoire.

La compétence SPANC fait l'objet d'un budget annexe qui s'équilibre par les redevances des usagers. Les collectivités membres ne participent ainsi pas au budget SPANC.

ARTICLE 9 – Participations des collectivités

Elles ne concernent que les compétences *Animation de bassin* (le budget SPANC s'équilibrant par les redevances) et sont calculées comme suit :

Participation de la collectivité λ
=
<i>Animation de bassin</i> Besoin d'autofinancement prévisionnel en année N x Taux de participation de λ
Déterminé annuellement par le conseil syndical du SIGAL

Avec taux de participation des collectivités à l'animation de bassin :

- Hautes-Terres Communauté	59%
- Saint-Flour Communauté	5%
- Auzon Communauté	6%
- Brioude Sud Auvergne Communauté	13%
- Agglo Pays d'Issoire	17%
TOTAL	100%

ARTICLE 10 - Fonction de receveur

Les fonctions de receveur du syndicat sont exercées par un comptable public désigné par le Préfet du Cantal.

VU pour être annexé à l'arrêté inter-préfectoral
n° 2024-0010 du 13/12/2023

Aurillac, le 16/11/2023
Pour le préfet du Cantal et par délégation,
Le secrétaire général,
(Signé)
Hervé DEMAI

Le Puy en Velay, le 13/12/2023
Pour le préfet de la Haute-Loire,
La secrétaire générale
(Signé)
Cheffi BRENNER ADANLÉTÉ

Clermont-Ferrand, le 26/11/2023
Pour le préfet du Puy-de-Dôme,
Le secrétaire général,
(Signé)
Jean-Paul VICAT

43_Pref_Préfecture Haute-Loire

43-2023-12-29-00003

Arrêté préfectoral N°DSC/ SDS/ 2023-325 PLAN
ORSEC IODE



**PRÉFET
DE HAUTE-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
des services
du cabinet**

**Arrêté préfectoral n° DSC/SDS 2023/325
portant approbation du dispositif ORSEC « IODE »**

**Le préfet de Haute-Loire
Chevalier de l'ordre national du Mérite**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la santé publique ;

VU le Code de la sécurité intérieure ;

VU le décret n°2019-1536 du 30 décembre 2019 fixant les conditions de délivrance et de distribution et de stockage des produits de santé issus des stocks de l'État en cas d'accident nucléaire ou d'acte terroriste constituant une menace sanitaire grave ;

VU le décret modifié n° 2014-162 du 17 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département de la Haute-Loire ;

VU le décret du Président de la République du 13 juillet 2023 portant nomination de Monsieur Yvan CORDIER en qualité de préfet de Haute-Loire ;

VU l'arrêté préfectoral n° SIDPC 2012-56 du 12 novembre 2012 portant approbation du plan départemental ORSEC « IODE » ;

VU l'arrêté préfectoral SIDPC n° 2015-03 du 2 mars 2015 portant modification du plan départemental ORSEC « IODE » ;

VU la circulaire DGS/DUS/DSC/2011-64 du 11 juillet 2011 relative au dispositif de stockage et de distribution des comprimés d'iodure de potassium hors des zones couvertes par un PPI ;

VU la circulaire interministérielle n° DGS/DUS/DGSCGC/2013/327 du 21 août 2013 relative au dispositif de stockage et de distribution des produits de santé des stocks stratégiques de l'Etat pour répondre à une situation sanitaire exceptionnelle ;

VU l'avis du Haut Conseil de la santé publique relatif à l'actualisation des recommandations concernant la protection des populations par l'iode stable en cas d'accident nucléaire du 6 juillet 2021 ;

Sur proposition du directeur des services du cabinet,

Préfecture de la Haute-Loire
6, avenue Charles de Gaulle – CS 40321 – 43009 LE PUY-EN-VELAY Cedex
Tél : 04 71 09 43 43 – Télécopie : 04 71 09 78 40
Courriel : prefecture@haute-loire.gouv.fr – Site internet : www.haute-loire.gouv.fr

ARRETE

ARTICLE 1 : Le plan départemental ORSEC « IODE » de stockage et de distribution de comprimés d'iode stable à la population altiligérienne, joint au présent arrêté, est approuvé. Ses dispositions sont applicables dans le département de Haute-Loire à compter de la publication du présent arrêté au recueil des actes administratifs.

ARTICLE 2 : Les arrêtés préfectoraux N° SIDPC 2012-56 et 2015-03 susvisés sont abrogés.

ARTICLE 3 : Le directeur des services du cabinet, les sous-préfets d'arrondissements de Brioude et d'Yssingeaux, la présidente du conseil départemental de la Haute-Loire, le directeur départemental des territoires, la directrice départementale de l'Emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations, le directeur territorial de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes, le directeur du service départemental d'incendie et de secours, le directeur des services départementaux de l'éducation nationale, le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement, le directeur régional des finances publiques, le délégué militaire départemental, le commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Haute-Loire, le directeur départemental de la police nationale, la directrice de l'établissement OCP à Saint-Etienne, le président du conseil départemental de l'ordre des médecins, Mesdames et Messieurs les maires de la Haute-Loire, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Haute-Loire.

Fait au Puy-en-Velay, le 29 décembre 2023

Signé

Yvan CORDIER

Voies et délais de recours

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du préfet de la Haute-Loire et d'un recours hiérarchique auprès du ministre de l'intérieur.

Conformément aux dispositions des articles R. 421-1 à R. 421-5 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Clermont-Ferrand dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Préfecture de la Haute-Loire
6, avenue Charles de Gaulle – CS 40321 – 43009 LE PUY-EN-VELAY Cedex
Tél : 04 71 09 43 43 – Télécopie : 04 71 09 78 40
Courriel : prefecture@haute-loire.gouv.fr – Site internet : www.haute-loire.gouv.fr

84_ARS_Agence Régionale de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes

43-2023-11-02-00003

2023-08-0034- Arrêté modificatif d'une
entreprise de transports sanitaire - Agrément 2

Arrêté n° 2023-08-0034

Portant modification d'une entreprise de transports sanitaires

La Directrice générale de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes

Vu le Code de la Santé Publique, et notamment les articles L. 6312-1 à L. 6312-5; L. 6313-1 et R. 6312-1 à R. 6312-43 ;

Vu le décret n° du 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé ;

Vu le décret du 19 avril 2023 portant nomination de Madame Cécile COURREGES en qualité de directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes à compter du 15 mai 2023 ;

Vu l'arrêté ministériel du 12 décembre 2017 fixant les caractéristiques et les installations matérielles exigées pour les véhicules affectés aux transports sanitaires terrestres ;

Vu la décision n°2023-23-0094 du 4 octobre 2023 portant délégation de signature aux délégués départementaux et leurs représentants.

Vu l'arrêté 2016-5584 portant modification d'agrément pour effectuer des transports sanitaires terrestres délivré le 7 novembre 2016 à la société SARL AMBULANCES BLACHON-VALON ;

Considérant le dossier n°13271904 déposé sur la plateforme démarches-simplifiées le 06 juillet 2023 portant modification de l'adresse du site secondaire de Saint-Maurice-de-Lignon valide ;

Considérant le dossier n°14239849 déposé sur la plateforme démarches-simplifiées le 02 octobre 2023 portant modification de l'adresse du siège social et de la dénomination sociale valide ;

ARRÊTE

Article 1 : un agrément pour effectuer des transports sanitaires terrestres sur prescription médicale et dans le cadre de l'aide médicale urgente est délivré à :

S.A.S BLACHON-VALON
Géré par Madame Caroline VALON

- **Implantation A Siège social : 3, Rue des Pommiers ZA Les Moletons II – 43120 MONISTROL-SUR-LOIRE**
- **Implantation B Site secondaire : 13, Rue du Monument – 43110 AUREC-SUR-LOIRE**
- **Implantation C Site secondaire : 3, Rue du 11 Novembre – 43210 BAS-EN-BASSET**
- **Implantation D Site secondaire : Impasse Pré du Château – 43590 BEAUZAC**
- **Implantation E Site secondaire : 7, Passage de la Croix – 43200 SAINT-MAURICE-DE-LIGNON**

Sous le numéro : 2

Courrier : CS 93383 - 69418 Lyon cedex 03
04 72 34 74 00
www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr

Conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données de l'ARS (ars-ara-dpd@ars.sante.fr).

Article 2 : l'agrément est délivré pour les implantations aux adresses ci-dessus mentionnées.

Article 3 : les véhicules de transports sanitaires associés à cette implantation font l'objet d'une décision d'autorisation de mise en service conformément aux dispositions de l'article L. 6312-4 du Code de la Santé Publique.

Article 4 : la personne titulaire de l'agrément devra porter sans délai à la connaissance de l'agence régionale de santé :

- Toutes modifications au regard des normes prévues, toute mise hors service, cession ou modification de véhicules indiqués,
- Toute embauche de nouveau personnel,
- Toute cessation de fonctions d'un ou plusieurs membres de leur personnel,
- Toute obtention par le personnel de diplôme relatif à la profession,

L'inobservation de tout ou partie de ces dispositions est susceptible d'entraîner une suspension ou un retrait d'agrément.

Article 5 : le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent, dans un délai de deux mois à compter de sa notification pour le titulaire et de sa publication au recueil des actes administratifs pour les tiers.

Article 6 : Monsieur le Directeur de la délégation départementale de la Haute-Loire de l'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône-Alpes, est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au demandeur et publié au recueil des actes administratifs.

Fait au Puy-en-Velay, le 02/11/2023

Pour la Directrice générale et par délégation,
La Responsable du Pôle Offre de Santé Territorialisée

Signé par : Valérie GUIGON

84_ARS_Agence Régionale de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes

43-2023-12-21-00004

2023-08-0057- Détermination de la dotation
globale de financement 2023 de la structure Lits
Halte Soins Santé (LHSS) sise 13 rue Jean Solvain
43000 LE PUY-EN-VELAY gérée par l'Association
ASEA 43 - Le Tremplin

Arrêté n° 2023-08-0057

**Portant détermination de la dotation globale de financement 2023 de la structure Lits Halte Soins Santé (LHSS) sise 13 rue Jean Solvain 43000 LE PUY-EN-VELAY gérée par l'Association ASEA 43 - Le Tremplin
N° FINESS EJ : 430005819- N° FINESS ET : 430008193**

La Directrice générale de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes

Vu le livre III du titre I du code de l'action sociale et des familles, notamment les articles L. 312-1, L. 313-1, L. 313-8, L. 314-1 à L. 314-8, R. 314-1 à R. 314-110, R. 314-3 ;

Vu le livre III du titre V du code de l'action sociale et des familles relatif au contentieux de la tarification sanitaire et sociale, notamment les articles R. 351-1 à R. 351-41 ;

Vu le livre I du titre VI du code de la sécurité sociale notamment les articles L. 162-24-1, R. 174-1 à R. 174-16 relatifs à la tarification des prestations supportées par l'assurance maladie délivrées par les établissements et services mentionnés à l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles ;

Vu la loi n° 2022-1616 du 23 décembre 2022 de financement de la sécurité sociale pour 2023 ;

Vu l'arrêté du 9 novembre 2023 fixant pour l'année 2023 l'objectif de dépenses d'assurance maladie et le montant total annuel des dépenses des établissements mentionnés à l'article L. 314-3-3 du code de l'action sociale et des familles ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2023 fixant pour l'année 2023 les dotations régionales limitatives de dépenses médico-sociales des établissements et services médico-sociaux publics et privés mentionnés à l'article L. 314-3-3 du code de l'action sociale et des familles ;

Vu l'instruction interministérielle n° DGCS/SD1B/SD5B/DGS/SP2/SP3/DSS/SD1A/2023/170 du 23 octobre 2023 relative à la campagne budgétaire pour l'année 2023 des établissements et services médico-sociaux accueillant des personnes confrontées à des difficultés spécifiques ;

Vu l'Arrêté n°2018-0382 Portant transfert de l'autorisation de création d'une structure « Lits Halte Soins Santé » de 9 lits gérée par l'association d'accueil et de réadaptation sociale « LE TREMPLIN » située 4, rue de la Passerelle 43000 LE PUY-EN-VELAY, à l'association pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte de la Haute-Loire (A.S.E.A. 43) dont le siège social est situé à Meymac 43150 LE MONASTIER, à compter du 1er janvier 2018.

Vu les propositions budgétaires pour l'exercice 2023 transmises par l'association **ASEA 43 - Le Tremplin**

Vu la procédure contradictoire conforme à l'article R. 314-21 et suivants du code de l'action sociale et des familles ;

ARRETE

Article 1^{er} : Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 les dépenses et les recettes prévisionnelles de la structure Lits Halte Soins Santé gérée par l'association A.S.E.A. 43 - Le Tremplin (N° FINESS 43 000 8193) sont autorisées comme suit:

	Groupes fonctionnels	Montant en euros	Total en euros
Dépenses	Groupe I Dépenses afférentes à l'exploitation courante	38 469 €	429 846.34 €
	Groupe II Dépenses afférentes au personnel	352 947.24 €	
	Groupe III Dépenses afférentes à la structure	26 481 €	
Recettes	Groupe I Produits de la tarification	429 846.34 €	429 846.34 €
	Groupe II Autres produits relatifs à l'exploitation	0 €	
	Groupe III Produits financiers et produits non encaissables	0 €	

Article 2 : Pour l'exercice budgétaire 2023, la dotation globale de financement du dispositif "Appartements de Coordination Thérapeutique" (ACT) géré par l'Association ASEA 43 - Le Tremplin (N° FINESS 43 000 9019) est fixée à **429 846.34 euros**.

La dotation globale de financement ne comprend pas de crédits non reconductibles.

Article 3 : A compter du 1^{er} janvier 2024, la dotation provisoire de la structure Lits Halte Soins Santé gérée par l'association A.S.E.A. 43 - Le Tremplin (N° FINESS 43 000 8193) à verser au titre de l'exercice 2024 est fixée à **429 846.34 euros**.

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale de Lyon - 184, rue Duguesclin - 69433 Lyon Cedex 03 dans un délai d'un mois à compter de sa notification pour l'établissement concerné et de sa publication pour les autres requérants.

Article 5 : Le directeur de la délégation départementale de Haute Loire de l'agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes et le directeur de l'établissement concerné sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes et de la préfecture du département de Haute Loire.

Fait à Lyon , le 21/12/2023

Pour la Directrice Générale
Par délégation
La Responsable du pôle Offre de Santé Territorialisée

Signé par : **Valérie GUIGON**

84_ARS_Agence Régionale de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes

43-2023-12-21-00001

2023-08-0058- Détermination de la dotation
globale de financement 2023 du dispositif
"Appartements de Coordination Thérapeutique"
(ACT) sis 13 rue Jean Solvain 43000 LE
PUY-EN-VELAY gérée par l'Association ASEA 43 -
Le Tremplin

Arrêté n° 2023-08-0058

Portant détermination de la dotation globale de financement 2023 du dispositif "Appartements de Coordination Thérapeutique" (ACT) sis 13 rue Jean Solvain 43000 LE PUY-EN-VELAY gérée par l'Association ASEA 43 - Le Tremplin

N° FINESS EJ : 430005819- N° FINESS ET : 430009019

La Directrice générale de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes

Vu le livre III du titre I du code de l'action sociale et des familles, notamment les articles L. 312-1, L. 313-1, L. 313-8, L. 314-1 à L. 314-8, R. 314-1 à R. 314-110, R. 314-3 ;

Vu le livre III du titre V du code de l'action sociale et des familles relatif au contentieux de la tarification sanitaire et sociale, notamment les articles R. 351-1 à R. 351-41 ;

Vu le livre I du titre VI du code de la sécurité sociale notamment les articles L. 162-24-1, R. 174-1 à R. 174-16 relatifs à la tarification des prestations supportées par l'assurance maladie délivrées par les établissements et services mentionnés à l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles ;

Vu la loi n° 2022-1616 du 23 décembre 2022 de financement de la sécurité sociale pour 2023 ;

Vu l'arrêté du 9 novembre 2023 fixant pour l'année 2023 l'objectif de dépenses d'assurance maladie et le montant total annuel des dépenses des établissements mentionnés à l'article L. 314-3-3 du code de l'action sociale et des familles ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2023 fixant pour l'année 2023 les dotations régionales limitatives de dépenses médico-sociales des établissements et services médico-sociaux publics et privés mentionnés à l'article L. 314-3-3 du code de l'action sociale et des familles ;

Vu l'instruction interministérielle n° DGCS/SD1B/SD5B/DGS/SP2/SP3/DSS/SD1A/2023/170 du 23 octobre 2023 relative à la campagne budgétaire pour l'année 2023 des établissements et services médico-sociaux accueillant des personnes confrontées à des difficultés spécifiques ;

Vu l'arrêté du directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes n° 2016-68814 du 12 décembre 2016 autorisant l'association d'accueil et de réinsertion sociale « LE TREMLIN » à créer trois places d'appartements de coordination thérapeutique dans le département de la Haute-Loire (territoire du Puy-en-Velay ou son agglomération) ;

Vu l'arrêté n° 2018-0381 portant transfert de l'autorisation de fonctionnement du dispositif

"Appartements de Coordination Thérapeutique" (ACT) de l'Association d'accueil et de réinsertion sociale « LE TREMLIN » sise 4, rue de la Passerelle 43000 LE PUY-EN-VELAY, à l'association A.S.E.A. 43 (Association pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte de la Haute-Loire) dont le siège social est situé à Meymac 43150 LE MONASTIER, à compter du 1er janvier 2018.

Vu l'Arrêté n°2019-08-0076 portant autorisation d'extension de 2 places d'Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT) dans le département de la Haute Loire, gérées par l'association A.S.E.A. 43 (Association pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte de la Haute-Loire) dont le siège social est situé 53B Chemin de Gendriac – Mons - 43000 Le puy en velay

Vu les propositions budgétaires pour l'exercice 2023 transmises par l'association **ASEA 43 - Le Tremplin**

Vu la procédure contradictoire conforme à l'article R. 314-21 et suivants du code de l'action sociale et des familles ;

ARRETE

Article 1^{er} : Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 les dépenses et les recettes prévisionnelles de fonctionnement du dispositif "Appartements de Coordination Thérapeutique" (ACT) géré par l'Association ASEA 43 - Le Tremplin (N° FINESS 43 000 9019) sont autorisées comme suit:

	Groupes fonctionnels	Montant en euros	Total en euros
Dépenses	Groupe I Dépenses afférentes à l'exploitation courante	28 000 €	197 383,58 €
	Groupe II Dépenses afférentes au personnel	140 413 €	
	Groupe III Dépenses afférentes à la structure	28 970,58€	
Recettes	Groupe I Produits de la tarification	187 383,58 €	197 383,58 €
	Groupe II Autres produits relatifs à l'exploitation	10 000 €	
	Groupe III Produits financiers et produits non encaissables	0 €	

Article 2 : Pour l'exercice budgétaire 2023, la dotation globale de financement du dispositif "Appartements de Coordination Thérapeutique" (ACT) géré par l'Association ASEA 43 - Le Tremplin (N° FINESS 43 000 9019) est fixée à **187 383,58 euros**.

La dotation globale de financement ne comprend pas de crédits non reconductibles.

Article 3 : A compter du 1^{er} janvier 2024, la dotation provisoire du dispositif "Appartements de Coordination Thérapeutique" (ACT) géré par l'Association ASEA 43 - Le Tremplin (N° FINESS 43 000 9019) à verser au titre de l'exercice 2024 est fixée à **187 383,58** euros.

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale de Lyon - 184, rue Duguesclin - 69433 Lyon Cedex 03 dans un délai d'un mois à compter de sa notification pour l'établissement concerné et de sa publication pour les autres requérants.

Article 5 : Le directeur de la délégation départementale de Haute Loire de l'agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes et le directeur de l'établissement concerné sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes et de la préfecture du département de Haute Loire.

Fait à Lyon , le 21/12/2023

Pour la Directrice Générale
Par délégation
La Responsable du pôle Offre de Santé Territorialisée

Signé par : **Valérie GUIGON**

84_ARS_Agence Régionale de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes

43-2023-12-21-00002

2023-08-0059- Détermination de la dotation globale de financement 2023 du CSAPA "toutes addictions" sis Résidence Le Victor Hugo - 21 rue des Moulins - 43 000 LE PUY EN VELAY géré par l'association addictions France /ANPAA 43

Arrêté n° 2023-08-0059

Portant détermination de la dotation globale de financement 2023 du CSAPA "toutes addictions" sis Résidence Le Victor Hugo - 21 rue des Moulins - 43 000 LE PUY EN VELAY géré par l'association addictions France /ANPAA 43

N° FINESS Entité juridique (EJ) : 75 071 340 6 - N° FINESS Entité établissement (ET) : 43 000 697 3

La Directrice générale de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes

Vu le livre III du titre I du code de l'action sociale et des familles, notamment les articles L. 312-1, L. 313-1, L. 313-8, L. 314-1 à L. 314-8, R. 314-1 à R. 314-110, R. 314-3 ;

Vu le livre III du titre V du code de l'action sociale et des familles relatif au contentieux de la tarification sanitaire et sociale, notamment les articles R. 351-1 à R. 351-41 ;

Vu le livre I du titre VI du code de la sécurité sociale notamment les articles L. 162-24-1, R. 174-1 à R. 174-16 relatifs à la tarification des prestations supportées par l'assurance maladie délivrées par les établissements et services mentionnés à l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles ;

Vu la loi n° 2022-1616 du 23 décembre 2022 de financement de la sécurité sociale pour 2023 ;

Vu l'arrêté du 9 novembre 2023 fixant pour l'année 2023 l'objectif de dépenses d'assurance maladie et le montant total annuel des dépenses des établissements mentionnés à l'article L. 314-3-3 du code de l'action sociale et des familles ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2023 fixant pour l'année 2023 les dotations régionales limitatives de dépenses médico-sociales des établissements et services médico-sociaux publics et privés mentionnés à l'article L. 314-3-3 du code de l'action sociale et des familles ;

Vu l'instruction interministérielle n° DGCS/SD1B/SD5B/DGS/SP2/SP3/DSS/SD1A/2023/170 du 23 octobre 2023 relative à la campagne budgétaire pour l'année 2023 des établissements et services médico-sociaux accueillant des personnes confrontées à des difficultés spécifiques ;

Vu l'Arrêté N° 2021-08-0070 - portant cessation d'activité du centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) spécialisé "substances psychoactives illicites" géré par le Centre Hospitalier Emile Roux - 12, boulevard Docteur André Chantemesse - 43000 LE PUY EN VELAY à compter du 1^{er} janvier 2022

N° FINESS Entité juridique (EJ) : 43 000 001 8 - N° FINESS Entité établissement (ET) : 43 000 232 9

- portant transfert de l'autorisation de fonctionnement du CSAPA du Centre Hospitalier Emile Roux au CSAPA géré par l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (ANPAA) dans le département de la Haute-Loire à compter du 1^{er} janvier 2022

- portant modification de l'autorisation délivrée à l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (ANPAA) pour la gestion du CSAPA spécialisé "alcool" sis Résidence Le Victor Hugo - 21 rue des Moulins - 43 000 LE PUY EN VELAY devenant CSAPA "toutes addictions" à compter du 1^{er} janvier 2022

N° FINESS Entité juridique (EJ) : 75.071 340 6 - N° FINESS Entité établissement (ET) : 43 000 697 3

Vu les propositions budgétaires pour l'exercice 2023 transmises par ANPAA 43/ addictions France;

Vu la procédure contradictoire conforme à l'article R. 314-21 et suivants du code de l'action sociale et des familles ;

ARRETE

Article 1^{er} : Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 les dépenses et les recettes prévisionnelles de fonctionnement du **CSAPA toutes addictions** géré par l'association **ANPAA43 / Addictions France** sont autorisées comme suit

	Groupes fonctionnels	Montant en euros	Total en euros
Dépenses	Groupe I Dépenses afférentes à l'exploitation courante <i>dont 1500 euros CNR (matériel informatique</i>	100 000 €	1 508 609 €
	Groupe II Dépenses afférentes au personnel	1 214 244 €	
	Groupe III Dépenses afférentes à la structure	194 365 €	
Recettes	Groupe I Produits de la tarification	1 501 764 €	1 508 609 €
	Groupe II Autres produits relatifs à l'exploitation	6 845 €	
	Groupe III Produits financiers et produits non encaissables	€	

Article 2 : Pour l'exercice budgétaire 2023, la dotation globale de financement du **CSAPA toutes addictions** géré par l'association **ANPAA43 / Addictions France** est fixée à **1 501 764 euros**.

La dotation globale de financement comprend des crédits non reconductibles pour un montant de 1500 euros.

Article 3 : A compter du 1^{er} janvier 2024, la dotation provisoire du CSAPA toutes addictions géré par l'association ANPAA43 / Addictions France à verser au titre de l'exercice 2024 est fixée à **1 500 264 euros**.

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale de Lyon - 184, rue Duguesclin - 69433 Lyon Cedex 03 dans un délai d'un mois à compter de sa notification pour l'établissement concerné et de sa publication pour les autres requérants.

Article 5 : Le directeur de la délégation départementale de Haute Loire de l'agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes et le directeur de l'établissement concerné sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes et de la préfecture du département de Haute Loire.

Fait à Lyon , le 21/12/2023

Pour la Directrice Générale
Par délégation
La Responsable du pôle Offre de Santé Territorialisée

Signé par : **Valérie GUIGON**

84_ARS_Agence Régionale de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes

43-2023-12-21-00003

2023-08-0060- Détermination de la dotation
globale de financement 2023 du Centre
d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction
des risques pour Usagers de Drogues (CAARUD)
"La Plage" sise 2 rue des Tanneries 43000 LE
PUY-EN-VELAY géré par l'association addictions
France /ANPAA 43

Arrêté n° 2023-08-0060

**Portant détermination de la dotation globale de financement 2023 du Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues (CAARUD) "La Plage" sise 2 rue des Tanneries 43000 LE PUY-EN-VELAY géré par l'association addictions France /ANPAA 43
N° FINESS EJ : 430006965 - N° FINESS ET : 430003509**

La Directrice générale de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes

Vu le livre III du titre I du code de l'action sociale et des familles, notamment les articles L. 312-1, L. 313-1, L. 313-8, L. 314-1 à L. 314-8, R. 314-1 à R. 314-110, R. 314-3 ;

Vu le livre III du titre V du code de l'action sociale et des familles relatif au contentieux de la tarification sanitaire et sociale, notamment les articles R. 351-1 à R. 351-41 ;

Vu le livre I du titre VI du code de la sécurité sociale notamment les articles L. 162-24-1, R. 174-1 à R. 174-16 relatifs à la tarification des prestations supportées par l'assurance maladie délivrées par les établissements et services mentionnés à l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles ;

Vu la loi n° 2022-1616 du 23 décembre 2022 de financement de la sécurité sociale pour 2023 ;

Vu l'arrêté du 9 novembre 2023 fixant pour l'année 2023 l'objectif de dépenses d'assurance maladie et le montant total annuel des dépenses des établissements mentionnés à l'article L. 314-3-3 du code de l'action sociale et des familles ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2023 fixant pour l'année 2023 les dotations régionales limitatives de dépenses médico-sociales des établissements et services médico-sociaux publics et privés mentionnés à l'article L. 314-3-3 du code de l'action sociale et des familles ;

Vu l'instruction interministérielle n° DGCS/SD1B/SD5B/DGS/SP2/SP3/DSS/SD1A/2023/170 du 23 octobre 2023 relative à la campagne budgétaire pour l'année 2023 des établissements et services médico-sociaux accueillant des personnes confrontées à des difficultés spécifiques ;

Vu l'arrêté préfectoral DDASS n°2006/538 en date du 20 décembre 2006 portant autorisation de création du Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues (CAARUD) géré par l'association ANPAA de la Haute-Loire ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2010-104 du 29 mars 2010 portant renouvellement d'autorisation du Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues (CAARUD) géré

par l'association ANPAA de la Haute-Loire

Vu les propositions budgétaires pour l'exercice 2023 transmises par ANPAA 43/ addictions France;

Vu la procédure contradictoire conforme à l'article R. 314-21 et suivants du code de l'action sociale et des familles ;

ARRETE

Article 1^{er} : Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 les dépenses et les recettes prévisionnelles de fonctionnement du CAARUD géré par l'association ANPAA 43 (N° FINESS 43 000 3509) sont autorisées comme suit :

	Groupes fonctionnels	Montant en euros	Total en euros
Dépenses	Groupes I Dépenses afférentes à l'exploitation courante	61 847 €	362 356 €
	Groupes II Dépenses afférentes au personnel	255 348 €	
	Groupes III Dépenses afférentes à la structure	45 161 €	
Recettes	Groupes I Produits de la tarification	347 356 €	362 356 €
	Groupes II Autres produits relatifs à l'exploitation	15 000 €	
	Groupes III Produits financiers et produits non encaissables	0 €	

Article 2 : Pour l'exercice budgétaire 2023, la dotation globale de financement du CAARUD géré par l'association ANPAA 43 (N° FINESS 43 000 3509) est fixée à **347 356 euros**.

La dotation globale de financement ne comprend pas de crédits non reconductibles.

Article 3 : A compter du 1^{er} janvier 2024, la dotation provisoire du CAARUD géré par l'association ANPAA 43 (N° FINESS 43 000 3509) à verser au titre de l'exercice 2024 est fixée à **347 356 euros**.

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale de Lyon - 184, rue Duguesclin - 69433 Lyon Cedex 03 dans un délai d'un mois à compter de sa notification pour l'établissement concerné et de sa publication pour les autres requérants.

Article 5 : Le directeur de la délégation départementale de Haute Loire de l'agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes et le directeur de l'établissement concerné sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes et de la préfecture du département de Haute Loire.

Fait à Lyon , le 21/12/2023

Pour la Directrice Générale
Par délégation
La Responsable du pôle Offre de Santé Territorialisée

Signé par : **Valérie GUIGON**